Rapport d'analyse de genre du projet Ayiti Pi Djanm

DÉPARTEMENTS DU NORD-EST ET DU SUD D'HAÏTI | OCTOBRE 2023

Photo de couverture: Jeune participant menant une formation à l'hygiène pour les vendeurs de poisson.
Photo par le personnel de CRS

©2024 Catholic Relief Services. Tous droits réservés. 24OS-1304523
Ce document est protégé par le droit d'auteur et ne peut être reproduit en tout ou en partie sans autorisation. Toute "utilisation équitable" en vertu de la loi sur les droits des États-Unis doit contenir la référence appropriée à Catholic Relief Services.

Table des matières

Remerciements IV

Acronymes V

Résumé exécutif VI

Historique VI

Résumé des conclusions et recommandations synthétisées de haut niveau VI

1. Introduction 1

1.1 Contexte 1

1.2 Objectifs et questions de la recherche 2

2. Méthodes de recherche 4

2.1 Outils de recherche 4

Analyse documentaire 4

Questionnaire d'enquête 5

Discussions de groupe participatives 5

2.2 Formation des chercheurs sur le terrain 6

Considérations éthiques 6

2.3 Transcription, codage et analyse des données 8

2.4 Limites des données 8

3. Constatations : Par objectif 9

3.1 Données démographiques des participants 9

3.2 Objectif 1 : Améliorer la gestion durable des ressources naturelles 10

3.3. Objectif 2 : Augmenter la consommation et l'utilisation d'aliments sûrs et nutritifs en particulier chez les femmes et les enfants 14

3.4 Objectif 3 : Permettre aux les ménages d'atteindre des moyens de subsistance plus rentables 23

4. Recommandations : Par objectif 24

4.1 Objectif 1 : Améliorer la gestion durable des ressources naturelles 24

4.2 Objectif 2 : Augmenter la consommation et l'utilisation d'aliments sûrs et nutritifs 26

4.3 Objectif 3 :Permettre aux ménages d'atteindre des moyens de subsistance plus rentables 27

5. Transversale : Violence fondée sur le genre 27

6. Recommandations pour l'apprentissage par projet 29

7. Conclusions 30

8. Plan d'action de l'APD pour l'égalité des sexes et la jeunesse 31

9. Références 43

Annexe A : Outils d'analyse de genre 45

Remerciements

Cette recherche n'aurait pas été possible sans le soutien généreux du gouvernement des États-Unis par l'intermédiaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international et du Bureau pour l'assistance humanitaire, y compris les conseils techniques pour toutes les études d'affinement, telles que l'analyse de genre (GA).

Les auteurs souhaitent remercier l'équipe d'APD pour avoir facilité l'organisation de cette analyse de genre et pour avoir fourni des conseils et des commentaires précieux tout au long du processus. Des remerciements particuliers sont adressés à l'Université Publique du Nord au Cap Haïtien et à ses chercheurs sur le terrain, qui ont géré la collecte des données . Nous remercions également toute l'équipe d'APD qui a participé à l'atelier sur la théorie du changement et l'élaboration d'une stratégie de genre. Enfin, le soutien continu de Beth Carroll, Directrice de Projet de CRS, pour l'intégration de l'AG dans toutes les composantes de l'APD, a été crucial et un facteur clé de la réussite de cette étude.

Nous remercions les collègues de Catholic Relief Services qui ont pris le temps d'examiner la méthodologie de recherche, les résultats préliminaires et le rapport final et de nous faire part de leurs commentaires, notamment Reynold Hyppolite (responsable des questions de genre, de jeunesse et de dynamique sociale), Myrlande Feuille (responsable MEAL), Laura Phelan (conseillère en apprentissage stratégique), Beth Carroll (Directrice de Projet), Michelle Kendall Conseillère Technique Principale) et Blain Cerney (Conseiller en apprentissage stratégique par intérim).

Enfin, il convient de remercier les parties prenantes, en particulier dans les communautés ciblées, qui ont participé aux consultations et partagé leurs expériences et recommandations, contribuant ainsi de manière significative aux efforts d'APD pour améliorer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Haïti pour les années à venir.

Acronymes

APD	Ayiti Pi Djanm
BHA	Bureau des affaires humanitaires de l'USAID
CCPC	Comités communaux de protection civile
CRM	Mécanisme de réponse aux plaintes
CRS	Catholic Relief Services
FGD	Discussion en groupe
FLC	Communauté d'apprentissage agricole
GA	Analyse de genre
VBG	Violence basée sur le genre HHD
IRB	Comité d'examen institutionnel
AICF	Alimentation du nourrisson et du jeune enfant
PFR-PRI	Pays à revenu faible ou intermédiaire
MC	Mombin Crochu
MO	Mont Organisé
NRM	Gestion des ressources naturelles
RAB	Roche-à-Bateau
SS	Sainte Suzanne
TdC	Théorie du changement

Cadre Résumé

Contexte

Ayiti Pi Djanm ("Une Haïti plus forte") est un projet de cinq ans financé par le Bureau des affaires humanitaires (BHA) de l'USAID qui vise à atteindre près de 90 000 participants et plus de 17 000 ménages dans 12 communes des départements du Sud et du Nord-Est d'Haïti afin d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience aux chocs.

CRS a engagé une équipe de recherche pour mener une analyse de genre afin d'informer la stratégie de genre de l'APD. Cette analyse de genre utilise les domaines d'analyse de genre du chapitre ADS 205 de l'USAID comme cadre d'orientation et cherche également à comprendre les déclencheurs et les déterminants communs de la violence basée sur le genre. L'analyse de genre a utilisé une approche de méthodes mixtes pour répondre aux questions de recherche, en mettant en œuvre une étude documentaire, 120 questionnaires d'enquête avec des femmes mariées et en couple, et 12 discussions en groupe participatives stratifiées par sexe.

Résumé des conclusions synthétisées de haut niveau et recommandations

Les principaux résultats ont été synthétisés et les conclusions les plus pertinentes pour la stratégie et le plan d'action d'APD en matière d'égalité entre les hommes et les femmes sont présentées ci-dessous. Les recommandations essentielles sont également résumées.

L'engagement des femmes dans le secteur agricole est limité par les normes de genre, les responsabilités domestiques des femmes et l'accès limité à la propriété foncière.

- Investir dans des technologies permettant de gagner du temps pour les tâches les plus fastidieuses pour les femmes et les distribuer. Dans la mesure du possible, ces outils ne devraient pas dépendre de l'électricité, car de nombreux participants n'y ont pas accès de manière fiable. Organiser des sessions de HHD sur les avantages d'un partage équitable des tâches entre les hommes et les femmes. Ces sessions devraient utiliser une approche fondée sur les normes sociales, facilitant une réflexion critique et une discussion sur les normes de genre existantes (y compris le prototype d'un "coupon homme" comme soutien financier et le prototype d'une "couponne femme" comme responsable de l'entretien de la maison), ainsi que les avantages d'une répartition équitable des tâches ménagères entre les hommes et les femmes, y compris l'amélioration de la stabilité conjugale, du fonctionnement de la famille et de la santé mentale. **(PRIORITÉ)**
  - Il est important de noter que les programmes fondés sur les normes et portant sur la prise de décision partagée devront peut-être être plus ciblés et plus solides dans le sud.
- Les animateurs du dialogue au sein des ménages devraient identifier les hommes qui adoptent déjà des attitudes et des comportements plus équitables à l'égard des responsabilités au sein du ménage. Ces "premiers adoptants" peuvent être le point de départ d'une réflexion critique sur ce que signifie être un homme, ce qui offre la possibilité d'élargir la définition pour y inclure le soutien non financier. **(PRIORITÉ)**

- Reconnaissant la disponibilité limitée des femmes en raison des tâches liées à la garde des enfants, lorsque cela est possible, fournir des services de garde d'enfants aux participants au programme HHD.

Bien que la probabilité que les activités du programme déclenchent la violence liée au sexe soit faible, il faut toujours supposer que la violence liée au sexe existe.

- Donner la priorité aux femmes en tant que bénéficiaires directes des coupons alimentaires. **(PRIORITÉ)**
- Former les agents chargés de la distribution des coupons à l'exploitation et aux abus sexuels, conformément aux Directives pour l'intégration des interventions contre la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire : Réduire les risques, promouvoir la résilience et aider au relèvement, en mettant l'accent sur les sections relatives à la sécurité alimentaire et à l'agriculture, aux moyens de subsistance et à la nutrition (Comité permanent interorganisations, 2015). **(PRIORITÉ)**
- Mettre en place un mécanisme de réponse aux plaintes (CRM) où les participants peuvent signaler les cas de violence liée au sexe et où les rapports peuvent être traités.
- En partenariat avec les organisations et les collectifs locaux de femmes, dresser une carte de l'orientation des victimes de la violence liée au sexe et établir une voie d'orientation pour chaque communauté participante. Poursuivre la mise à jour semestrielle de la cartographie et des voies d'orientation en matière de violence liée au sexe, afin de tenir compte de l'évolution de la disponibilité et de la qualité des services. **(PRIORITÉ)**
- Former TOUT le personnel du programme, et en particulier les facilitateurs HHD et GSI, sur les questions de genre afin de les sensibiliser et de développer des compétences pratiques sur le terrain en matière de prévention et d'atténuation de la violence liée au sexe. **(PRIORITÉ)**
- Inclure au moins une question sur la victimisation due à la violence sexiste et sur l'exploitation et les abus sexuels dans les outils de suivi et d'évaluation annuels afin de suivre l'évolution de la violence. Veiller à ce que des voies d'orientation soient en place en cas de la divulgation. Diffuser les résultats aux principales parties prenantes et les encourager à ajuster les schémas de réponse en fonction des résultats.
- Sensibiliser les membres de la communauté à leurs droits de recevoir une aide humanitaire gratuite sans risque d'exploitation, de se plaindre des processus liés à l'aide humanitaire ou de signaler les abus (par les distributeurs d'aide ou de coupons, près des centres de distribution de ressources, etc.) en utilisant des brochures, des numéros de téléphone gratuits pour signaler les abus, des boîtes à suggestions, des panneaux d'affichage, etc. **(PRIORITÉ)**
- Si une catastrophe naturelle se produit au cours du programme, CRS et d'autres partenaires d'APD - ainsi que le ministère de la Femme (Davoren, 2012) - devraient s'engager avec le système de clusters de l'ONU pour connaître les voies de référence nouvelles ou modifiées en matière de VBG. Fournir au personnel local une formation en créole sur la Charte humanitaire du Projet Sphère et les Normes minimales de réponse humanitaire.
    - Compte tenu notamment de l'augmentation de la violence fondée sur le genre lors des catastrophes naturelles, il convient de mettre en place un mécanisme de signalement qui soit bien annoncé, bien avant toute catastrophe potentielle.

Une jeune entrepreneuse avec un vélo qu'elle a acheté pour améliorer son accès aux clients.
Photo par le personnel de CRS

Introduction

1.1 CONTEXTE

Ayiti Pi Djanm ("Une Haïti plus forte") est un projet quinquennal de résilience et de sécurité alimentaire financé par le Bureau d'aide humanitaire de l'USAID (BHA) qui vise à pour atteindre près de 90 000 participants et plus de 17 000 ménages dans 12 communes des départements du Sud et du Nord-Est d'Haïti afin d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience aux chocs.

L'inégalité entre les sexes et les autres dimensions de l'identité dans les responsabilités domestiques, la prise de décision et l'accès aux ressources ont été identifiées comme des déterminants clés de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire dans le monde entier et, en fonction des preuves disponibles, en Haïti (Padgett & Warnecke, 2011 ; Tayal, 2019 ; Alonso, Cockx, & Swinnen, 2018). Afin d'impliquer efficacement les femmes et les filles et d'autres groupes marginalisés dans la gestion des ressources, la prise de décision liée à la nutrition et les activités agricoles, une meilleure compréhension des normes sociales et des sanctions et récompenses correspondantes qui soutiennent la dynamique de genre pertinente pour les objectifs du programme est nécessaire. Une analyse de genre a été entreprise pour explorer l'impact du genre et d'autres dimensions sociales et identitaires sur la nutrition, la prise de décision et les responsabilités au sein du ménage et les moyens de subsistance agricoles.

L'analyse de genre a examiné la relation entre le genre et les questions socioculturelles et les moteurs persistants de l'insécurité alimentaire dans les départements du nord- est et du sud d'Haïti.

L'objectif global de l'analyse de genre est d'informer la conception, l'intégration, la mise en œuvre et le suivi des interventions d'APD liées au genre (ou des interventions susceptibles d'interagir par inadvertance avec les dynamiques de genre en cours). Par exemple, un projet comme APD devrait d'abord identifier dans quelle mesure les hommes découragent ou limitent la propriété autonome des biens du ménage et la prise de décision indépendante des femmes. Le fait de ne pas tenir compte de l'allocation des ressources en fonction du sexe et de la résistance à la prise de décision des femmes lors de la conception de l'intervention pourrait entraîner des conséquences inattendues, telles qu'un risque accru de violence à l'égard des femmes. Une analyse de genre peut permettre d'identifier les conséquences involontaires potentielles d'interventions qui peuvent accroître les expériences de marginalisation et de violence, aidant ainsi les concepteurs de programmes à respecter le principe "ne pas nuire".

Il existe relativement peu de données sur l'influence du genre sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Haïti. Les analyses de genre précédentes pour la sécurité alimentaire et les programmes liés à la nutrition en Haïti ont mis en évidence certaines des façons dont les rôles de genre et l'autonomie des femmes contribuent à l'insécurité alimentaire (voir, par exemple, l'analyse de genre menée pour le programme de sécurité alimentaire, Kore Lavi DFSA), mais n'ont pas abordé les éléments clés pour la conception de stratégies de changement de comportement, tels que qui fixe ces normes, et quelles sont les récompenses et les sanctions pour y adhérer ou les transgresser (CARE, 2016). Il est essentiel de comprendre comment

ces normes fonctionnent et sont appliquées pour garantir la sécurité de la mise en œuvre des activités du programme ; la littérature mondiale souligne les réactions négatives potentielles auxquelles les femmes et les filles peuvent être confrontées lorsqu'elles transgressent les rôles de genre prescrits (Hynes et al., 2016). Alors que les données sur ces sujets sont limitées au niveau national en Haïti, il y a des lacunes encore plus importantes dans les connaissances pour les départements du Sud et du Nord-Est, en particulier, soulignant la nécessité d'une analyse de genre spécifique aux communes cibles du programme APD. En outre, la majorité des études portant sur l'intersection du genre et de la sécurité alimentaire en Haïti ont été réalisées dans le cadre du programme APD. Au cours de la dernière décennie, Haïti s'est concentrée sur le contexte de l'après-séisme de 2010 ou de l'après-ouragan de 2016.

Cette analyse de genre a exploré les normes de genre relatives à la prise de décision, aux rôles et responsabilités des ménages, à l'agriculture et aux activités liées à la nutrition, afin de s'assurer que les activités du programme susceptibles de remettre en cause ces normes soient soigneusement élaborées et accompagnées, le cas échéant, de programmes complémentaires sur les normes sociales. L'analyse de genre a également permis d'identifier les possibilités d'engagement des femmes et des filles dans ces activités.

1.2 OBJECTIFS DE LA RECHERCHE ET QUESTIONS

En consultation avec les partenaires du projet, quatre communautés du Nord-Est (Carice, Mombin Crochu (MC), Mont Organisé (MO), Sainte Suzanne (SS)) et deux du Sud (Chardonnières et Roche-à-Bateau (RAB)) ont été sélectionnées pour être incluses dans cette analyse de genre. Les objectifs spécifiques de l'analyse de genre de l'APD sont les suivants :

1. Mieux comprendre les normes sociales qui soutiennent la prise de décision sexospécifique au sein des ménages et en matière de nutrition, ainsi que les rôles, les responsabilités et les charges de temps et de travail des ménages, et comment ces normes perpétuent l'insécurité alimentaire dans les départements du Nord-Est et du Sud, conformément au cahier des charges d'APD.
2. Comprendre les normes descriptives (formes communes et déclencheurs de la violence) et les normes injonctives (types de violence justifiés, raisons justifiées de la violence et récompenses et sanctions correspondantes) entourant la violence fondée sur le genre et examiner comment la programmation prévue du projet pourrait interagir avec ces normes afin que les activités planifiées du programme puissent être adaptées de manière efficace.
3. Soutenir l'affinement du cahier des charges d'APD sur la base des résultats de l'analyse de genre et informer la conception et la mise en œuvre d'interventions transformatrices en matière de genre dans les départements du Nord-Est et du Sud.
4. Soutenir la conception et le développement d'initiatives efficaces de renforcement des capacités en matière de genre et de dynamique sociale pour les participants et les partenaires du projet APD dans les départements du Nord-Est et du Sud.
5. Faciliter l'intégration effective des questions de genre et de jeunesse dans les cadres de suivi, d'évaluation, de responsabilité et d'apprentissage (MEAL) d'APD, dans la planification des projets et dans les principales interventions des programmes.

Les études existantes (publiées et littérature grise, comme indiqué ci-dessus) apportent un éclairage sur les moteurs de la malnutrition en Haïti, l'insécurité alimentaire et les moyens de subsistance, y compris le genre et la dynamique sociale, mais les données sur l'interaction du genre et d'autres dynamiques sociales, telles que les normes de genre, affectant ces résultats dans les départements du Nord-Est et du Sud d'Haïti, restent limitées. C'est pourquoi cette analyse de genre s'est concentrée sur l'examen des quatre principales questions de recherche décrites ci-dessous dans six communautés des départements du Nord-Est et du Sud. Ces questions ont été sélectionnées sur la base des lacunes identifiées dans la littérature relative à ces départements et d'un atelier de quatre jours organisé avec les membres du consortium APD. Ces questions recoupent les objectifs d'APD et génèrent des conclusions et des recommandations liées aux thèmes suivants : normes et croyances culturelles ; rôles, responsabilités et emploi du temps des hommes et des femmes ; modèles de pouvoir et de prise de décision ; accès aux biens et aux ressources et contrôle de ces derniers.

1. Quelles sont les normes descriptives et injonctives qui soutiennent les rôles sexués des ménages (y compris la prise de décision concernant la gestion du ménage et des ressources naturelles), les responsabilités et les charges de temps et de travail, qui fait respecter ces normes, et quelles récompenses et sanctions sont utilisées en réponse à la conformité ou à la non-conformité dans les départements du Nord-Est et du Sud ?
    - Comment la programmation anticipée du projet peut-elle interagir avec ces normes dans les douze communes d'APD ?
    - Quelles sont les activités que le programme APD doit cibler pour commencer à faire évoluer ces normes dans l e s douze communes APD ?
    - Comment ces rôles et responsabilités sexospécifiques évoluent-ils au cours de la vie pour les femmes/filles et les hommes/garçons ?
    - Quelles sont les possibilités de redistribuer les tâches ménagères entre les jeunes hommes et les jeunes femmes ?
2. Quels sont les comportements normatifs liés à une nutrition optimale au sein du ménage (y compris l'allaitement maternel, une composition alimentaire diversifiée, une consommation alimentaire équitable au sein du ménage, et la garantie d'une nutrition maximale pour les femmes et les enfants, et en particulier les adolescentes), qui fait respecter ces normes, et quelles sont les récompenses et les sanctions en cas de respect ou de non-respect de ces normes dans les départements du Nord-Est et du Sud ?
    - Qui prend les décisions et impose la priorité aux hommes et aux garçons pour l'allocation de nourriture ?
    - Quels sont les obstacles sociaux et économiques qui empêchent les pères d'accorder du temps à la pratique des comportements de la FICF ?) Ces obstacles ont-ils une dimension liée à l'âge ?
    - Comment la migration et le COVID jouent-ils un rôle dans ces normes et décisions ?
    - Comment les responsabilités domestiques et autres des femmes les empêchent-elles d'allaiter exclusivement ?

3. Quelles sont les normes descriptives (formes communes et déclencheurs de la violence) et les normes injonctives (types de violence justifiés, raisons justifiées de la violence et récompenses et sanctions correspondantes) relatives à la violence fondée sur le genre ?
   - Comment la programmation anticipée du projet peut-elle interagir avec ces normes dans les départements du Nord-Est et du Sud ?

Méthodes de recherche

Le protocole de recherche sur l'analyse de genre a été soumis, dans le cadre d'un protocole plus large de recherche formative, à l'Institutional Review Board (IRB) de l'Université de Washington à St. Louis et au National Bioethics Committee d'Haïti pour approbation éthique.

Cette étude a utilisé trois méthodes principales pour répondre aux questions clés de la recherche : un examen de toute la littérature pertinente, une enquête quantitative menée auprès de femmes âgées de 18 ans et plus, et des discussions en groupe participatives avec des hommes et des femmes. Les résultats de ces trois sources de données ont été pris en compte lors de la rédaction du présent rapport et de l'élaboration de recommandations pour la programmation de l'APD.

2.1. OUTILS DE RECHERCHE

Revue de la Littérature

Une analyse documentaire complète a été menée pour explorer les études et les rapports existants sur la relation entre le genre et la malnutrition, l'insécurité alimentaire et les moyens de subsistance en Haïti. L'étude s'est également appuyée sur l'analyse documentaire initiale et les études de cadrage réalisées au cours de la phase d'élaboration de la proposition ; des informations et des ressources supplémentaires ont été recherchées auprès d'autres partenaires de développement et des services compétents des gouvernements nationaux et des comtés. D'autres ressources évaluées par des pairs ont été identifiées par le biais d'une recherche sur Google Scholar ; les termes de recherche booléens suivants ont été utilisés : Haïti ET ("Normes de genre" OU "Dynamique de genre" OU "Rôles de genre" OU "Stéréotypes de genre" OU "Féminité" OU "Masculinité" OU "Patriarcat" OU "LGBT" OU "Violence basée sur le genre") ET ("Nutrition" OU "Santé maternelle" OU "Santé infantile" OU "Moyens de subsistance" OU "Allaitement"). Les articles évalués par des pairs ont été documentés et examinés jusqu'à saturation des résultats liés aux questions de recherche de l'étude. Cinquante-trois ressources ont été examinées au total, y compris des articles évalués par des pairs, des rapports d'organisations et d'autres sources de littérature grise.

Les résultats de l'analyse documentaire ont été utilisés pour identifier les lacunes en matière de données probantes, élaborer les questions clés de la recherche et développer les outils de collecte de données. Les résultats de l'analyse ont également été triangulés avec les résultats des activités de collecte de données primaires afin d'éclairer les recommandations.

Questionnaire d'enquête

Après l'identification des questions de recherche, un outil d'enquête quantitative a été développé pour mieux comprendre la dynamique des relations et du genre autour de la question de l'égalité des sexes, les responsabilités du ménage, la prise de décision, les pratiques agricoles et la nutrition. Des sous-ensembles de questions provenant de trois modules de l'outil d'évaluation de la fonctionnalité des couples de CRS ont été sélectionnés pour être inclus dans l'enquête : l'échelle de prise de décision du module B, le module H (moyens de subsistance agricoles) et le module K (nutrition et sécurité alimentaire) (voir l'annexe B pour l'outil d'enquête). Trois questions sur la qualité de la relation ont également été incluses.

Des questionnaires d'enquête ont été administrés à 20 femmes dans chacune des six communautés. Plusieurs facteurs ont été pris en compte lors de la sélection des participantes à l'enquête afin de garantir, dans la mesure du possible, la représentation d'un éventail de dimensions identitaires dans l'échantillon. Les enquêteurs ont été intentionnellement invités à recruter des participants afin de les sensibiliser à la collecte des données, aux outils de recherche, à l'éthique de la recherche et à la saisie des données collectées à la main dans Excel. Les enquêteurs ont également mené des activités pratiques de collecte de données avec des participants fictifs afin de recevoir des commentaires détaillés de l'équipe de recherche.

Les résultats de l'enquête ont été calculés en fonction de l'âge, du nombre d'enfants et de l'âge des enfants. Cependant, tous les participants devaient être âgés d'au moins 18 ans et être mariés ou vivre avec un homme comme s'ils étaient mariés.

Bien que les enquêteurs aient également été encouragés à identifier les participants représentant des variations dans le statut du handicap, la période de collecte des données fortement condensée et la taille réduite de l'échantillon ont rendu cette démarche difficile à mettre en pratique (voir les limitations ci-dessous pour plus de détails). Les enquêtes ont été administrées par un collecteur de données, qui a lu les questions et les options de réponse (le cas échéant) à haute voix au participant. Les données ont été collectées à l'aide d'un stylo et d'un papier et saisies dans Redcap, un logiciel de collecte et de gestion de données quantitatives. Toutes les données ont été dépersonnalisées.

Les discussions en groupe participatives

Les discussions en groupe participatives représentent une forme de collecte de données qualitatives qui favorise l'engagement des participants et génère des idées riches. Les discussions en groupe participatives pour cette analyse de genre ont été guidées par une version modifiée de l'outil de diagnostic des normes sociales d'Oxfam (Learning Collaborative to Advance Normative Change, 2019 ; Parvez et al., 2019).

L'outil de diagnostic des normes sociales facilite les discussions en groupe et la recherche d'un consensus sur une série de tâches ménagères ainsi que sur qui est responsable de ces tâches, comment ces responsabilités peuvent évoluer au cours de la vie, qui maintient les normes relatives à ces responsabilités sexospécifiques, et quelles sont les récompenses et les sanctions prévues en cas d'adhésion à ces normes ou de transgression de celles-ci. Une autre version adaptée de l'outil (voir le tableau 2 de l'annexe B) a été développée pour obtenir des informations normatives

similaires sur les processus de prise de décision sexospécifiques, y compris ceux liés aux activités agricoles et aux moyens de subsistance.

En résumé, deux versions de l'outil Oxfam ont été utilisées dans les activités de groupe afin de mieux comprendre les normes de genre concernant : (1) les tâches au sein du ménage et les charges de temps correspondantes, et (2) la prise de décision au sein du ménage concernant la nutrition, la gestion des ressources et la gestion des ressources naturelles.

Dans chacune des six communautés sélectionnées, deux activités de groupe participatives ont été menées : l'une avec des hommes mariés (ou des hommes vivant avec une partenaire comme s'ils étaient mariés) avec des enfants et l'autre avec des femmes mariées (ou des femmes vivant avec un partenaire comme si elles étaient mariées) avec des enfants. Des animateurs masculins et féminins ont été affectés respectivement aux groupes d'hommes et de femmes. Chaque groupe comprenait environ 6 à 10 participants. Comme pour la sélection des participants au questionnaire d'enquête, divers facteurs ont été pris en compte lors de la sélection des participants aux groupes afin de maximiser les dimensions identitaires de l'enquête, y compris l'âge, et le nombre et l'âge des enfants. Toutes les discussions ont été enregistrées, transcrites et traduites en anglais pour l'analyse. Toutes les données ont été dépersonnalisées.

2.2 FORMATION DES CHERCHEURS SUR LE TERRAIN

Des collecteurs de données locaux ont été engagés par l'intermédiaire de l'Université Publique du Nord au Cap Haïtien, pour soutenir la collecte de données. La formation des collecteurs de données s'est déroulée sur deux jours et demi en décembre 2022 et a couvert la collecte de données pour les quatre volets de la recherche formative (par opposition à l'analyse de genre uniquement). Sept femmes et sept hommes ont participé à la formation, huit enquêteurs et un superviseur étant affectés au Nord-Est et quatre enquêteurs et un superviseur étant affectés à la collecte de données dans le Sud. Trois membres de l'équipe de recherche de l'Université de Washington et un membre de l'équipe de CRS ont dirigé la formation. Les personnes chargées de la collecte des données ont été formées à l'objectif général de la recherche formative, y compris pour l'analyse de genre en particulier, ainsi qu'aux meilleures pratiques en matière de collecte des données, les outils de recherche, l'éthique de la recherche et la saisie des données collectées à la main dans Excel. Les personnes chargées de la collecte des données ont également mené des activités pratiques de collecte de données avec des participants fictifs afin de recevoir un retour d'information détaillé de la part de l'équipe de recherche.

Considérations éthiques

En raison du caractère potentiellement sensible des sujets abordés dans ces méthodes de recherche, une attention particulière a été accordée aux stratégies d'atténuation au cours de la formation. Les personnes chargées de la collecte des données ont reçu une formation sur la recherche de sujets sensibles, y compris la violence liée au sexe. La formation a porté sur l'importance de ne jamais forcer un participant à prendre part à des activités, d'éviter les questions qui mettent un participant en danger ou l'exposent à l'humiliation, et d'être conscient de la possibilité qu'une question puisse réactiver la douleur d'un participant. La formation a également abordé la manière de sonder les informations sensibles, de surveiller

le langage corporel des participants, d'interrompre une activité de recherche pour s'assurer du bien-être d'un participant et de procéder à un renvoi en toute sécurité. Si un participant se met en colère, montre des signes de détresse mentale ou révèle un cas de violence, il a été conseillé aux participants à la formation d'interrompre la discussion et de demander à la personne interrogée comment elle se sent et si elle souhaite poursuivre l'activité de recherche. Les participants à la formation ont également été invités à poser ces questions dans un endroit privé, le cas échéant. Tout participant qui ne souhaitait pas poursuivre la discussion devait être guidé vers un endroit calme. Aucune de ces situations ne s'est produite pendant la collecte des données de cette étude. La formation à l'éthique s'est également concentrée sur la confidentialité et la protection de la vie privée, notamment sur les points suivants : comment passer d'une ligne de discussion sensible à un sujet inoffensif, si quelqu'un entre dans un espace où une activité de recherche se déroule à ce moment- là.

L'équipe de recherche avait des dizaines d'années d'expérience dans la lutte contre la violence basée sur le genre en Haïti et dans des contextes similaires, et les membres de l'équipe étaient en mesure de transmettre aux participants à la formation la manière de mener ce travail d'une manière centrée sur les survivants.

Les considérations éthiques décrites ci-dessous ont été respectées lors de l'analyse de genre :

- L'étude n'a pas progressé tant que l'approbation éthique n'a pas été obtenue par le Conseil d'examen institutionnel de l'Université de Washington à Saint- Louis et par le Comité national de bioéthique d'Haïti.
- La confidentialité et le respect de la vie privée ont été garantis à tout moment de l'étude.
- Tous les participants ont donné leur consentement éclairé.
- Des approches culturellement significatives des processus de consentement éclairé ont été utilisées afin de fournir des informations sur les risques et les avantages de la participation à l'étude.
- La participation volontaire, sans contrainte, et la confidentialité des données ont été assurées.
- Conformément au protocole relatif à la recherche sur des sujets humains, un système d'orientation vers le système de santé et de lutte contre la violence sexiste a été mis en place au cas où les personnes chargées de la collecte des données rencontreraient des participants ayant besoin d'une attention médicale immédiate.
- Les traditions culturelles des populations et des communautés étudiées ont été respectées.

Les personnes chargées de la collecte des données ont également communiqué des informations sur les mécanismes de redevabilité du projet APD afin que les participants à l'étude disposent de moyens accessibles pour faire part de leurs préoccupations (ligne téléphonique gratuite, boîtes à suggestions, personnel de terrain, réunions communautaires, etc.)

2.3. TRANSCRIPTION, CODAGE ET ANALYSE DES DONNÉES

Les enregistrements audios des discussions en groupe participatives ont été transcrits et traduits en anglais. Trois membres de l'équipe de recherche ont lu les transcriptions et se sont livrés à la rédaction de mémos, un processus par lequel les chercheurs notent leurs réactions, leurs interprétations et leurs préjugés potentiels au fur et à mesure qu'ils lisent les transcriptions. L'équipe de recherche s'est ensuite réunie pour discuter de ses mémos et élaborer un premier livre de codes. Conformément à l'approche décrite par Deterding et Waters (2021), l'équipe a utilisé une approche à la fois inductive et déductive pour l'élaboration du livre de codes (Deterding et Waters, 2021). L'équipe de trois personnes a appliqué le livre de codes à un sous-ensemble de données et a discuté des divergences dans l'application du codage. L'équipe a ensuite continué à modifier, supprimer et ajouter des codes selon les besoins au cours d'une autre série d'exercices de codage, jusqu'à ce qu'un consensus soit atteint sur un livre de codes final. Deux membres de l'équipe de recherche ont ensuite codé l'ensemble des données à l'aide du logiciel Dedoose. Les thèmes ont été identifiés en fonction des questions de recherche primaires de l'analyse de genre et des trois objectifs du theory de changement du projet APD.

Des statistiques descriptives ont été estimées pour toutes les questions de l'enquête et les variables d'intérêt, et les différences dans ces résultats entre les départements du Nord-Est et du Sud ont été estimées à l'aide de chi-carré ou de tests t, selon le cas.

Certains résultats, pertinents pour le programme APD, ont également été estimés pour les femmes âgées de 24 ans et moins ; cependant, étant donné la petite taille de l'échantillon pour cette tranche d'âge (voir Limites des données, ci-dessous), les différences statistiques dans les résultats entre les personnes âgées de 24 ans et moins et celles âgées de plus de 24 ans n'ont pas été testées. Toutes les analyses quantitatives ont été réalisées à l'aide de Stata16.

2.4 LIMITATES DES DONNEES

En raison de divers problèmes de sécurité et de logistique en Haïti pendant la période initialement prévue pour la collecte des données (été et automne 2022) - tels que la crise du carburant, le conflit interne, etc. - la collecte et l'analyse des données ont été considérablement retardées. En raison de ces retards importants liés à la sécurité, et en conjonction avec la nécessité de respecter autant que possible le calendrier global du projet, il restait une fenêtre de temps considérablement condensée pour la collecte des données. C'est pourquoi il convient de tenir compte de plusieurs limitations lors de l'interprétation des résultats de cette analyse.

L'équipe de recherche ne disposait que de deux jours pour former les personnes chargées de la collecte des données aux outils et aux activités de collecte.

En raison du manque de temps pour la collecte des données, l'équipe de recherche a dû retirer les entretiens avec les parties prenantes des activités prévues. En outre, la taille des échantillons initialement prévue a été réduite à la fois pour l'enquête et pour les discussions en groupe participatives ; en plus d'un échantillon globalement plus petit à partir duquel tirer des données, l'échantillon réduit a limité

la capacité de l'équipe de recherche à recruter des participants pour toute une série de dimensions identitaires, telles que le groupe d'âge, le handicap ou le statut LGBTQ+. Le manque de données sur les jeunes qui en résulte est une limitation particulièrement notable. Cette analyse de genre n'est pas en mesure de présenter les résultats concernant spécifiquement les adolescentes (18-24 ans) par rapport aux garçons, ni de formuler des recommandations concernant des expériences spécifiques à l'intersection du genre et de l'âge.

Enfin, il est important de noter que le questionnaire d'enquête n'a été administré qu'aux femmes mariées (ou aux femmes vivant avec un partenaire comme si elles étaient mariées) et non aux hommes. Les modules inclus dans le questionnaire d'enquête ont été tirés du CFAT, qui a été initialement conçu pour être administré à l'homme et à la femme d'un couple hétérosexuel afin de mesurer la qualité et la fonctionnalité de la relation de couple. Lors de l'élaboration d'activités de programme susceptibles d'interagir avec les normes de genre existantes

Constatations: Par objectif

3.1. DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DES PARTICIPANTS

Les données démographiques des participants à l'enquête (n=120) sont présentées dans le tableau 2. En moyenne, les participantes étaient âgées de 37,9 ans. Comme indiqué plus haut, les données quantitatives sont limitées par la petite taille de l'échantillon de femmes âgées de 24 ans et moins ; seules 12 femmes appartiennent à cette tranche d'âge. La répondante moyenne avait 3,4 enfants ; 64% des femmes de l'échantillon complet avaient au moins un enfant âgé de deux ans ou moins.

Plus de 37% des femmes de l'échantillon n'avaient reçu aucune éducation, les femmes du Nord-Est étant nettement plus susceptibles de ne pas avoir reçu d'éducation (44%) que les femmes du Sud (26%). Environ 27% de l'échantillon avait au moins un niveau d'éducation secondaire. Si 35 % de l'échantillon ont déclaré être mariés, les 65 % restants ont déclaré vivre avec un partenaire masculin.

Tableau 2. Caractéristiques démographiques des femmes ayant répondu à l'enquête

	ÉCHANTILLON COMPLET (N=120)	NORD-EST (N=80)	SUD (N=40)	P-VALUE
L'âge	37.9	39.1	35.9	0.193
Nombre d'enfants	3.4	3.6	2.9	0.063
Nombre d'adultes dans le ménage	2.1	1.9	2.7	0.007**
A au moins un enfant de 2 ans ou moins (%)	64.17	65	62.5	0.79
Niveau d'éducation (%)				0.022*
Pas d'éducation	37.82	43.75	25.64	
École primaire	35.29	37.5	30.77	
L'école secondaire	23.53	17.5	35.9	
Enseignement supérieur	3.36	1.25	7.69	
État civil (%)				0.619
Marié(e)	34.75	36.25	31.58	
Vivre avec un homme comme si elle était mariée	65.25	63.75	68.42	

Note: Les différences entre les régions du nord et du sud sont statistiquement significatives à *p<0,05 ;*p<0,01 ; et ***p<0,001.

3.2. OBJECTIF 1 : AMÉLIORATION DE LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

La revue de la littérature a révélé que les femmes haïtiennes possèdent ou contrôlent rarement des terres, éprouvent des difficultés à obtenir des titres légaux et cultivent souvent des parcelles plus petites appartenant à leurs parents masculins. Il n'existe pas de système foncier complet en Haïti (Kelly et al., 2019). Selon le Code civil haïtien et le Code rural haïtien, les hommes et les femmes ont les mêmes droits de posséder, d'hériter et d'utiliser la terre (Kelly et al, 2019). Néanmoins, de multiples facteurs sociaux, culturels et historiques en interaction contribuent aux schémas de propriété foncière sexospécifiques en Haïti. L'héritage foncier, et donc la propriété foncière, sont principalement détenus par les hommes. Une longue histoire de désavantage en matière de propriété foncière a été rendue plus aiguë au lendemain du tremblement de terre de 2010, lorsque les politiques visant à "reconstruire en mieux" ont alimenté l'appropriation et la dépossession des terres précédemment sous contrôle informel / communautaire, les femmes étant parmi les plus vulnérables (Steckley & Steckley, 2019). Les données nationales de 2017 ont démontré que seulement 7% des femmes possédaient des terres et que seulement 22% des gestionnaires de terres étaient des femmes (République d'Haïti, Ministère de La Santé Publique et de La Population (MSPP)-Haïti., 2018).

Les enquêtes menées par le projet de reboisement de l'USAID dans les départements du Nord et du Nord-Est entre 2018 et 2021 ont révélé que les femmes étaient impliquées à divers stades de la production agricole, notamment la préparation du sol, la plantation de semences, l'entretien des semis, la récolte, les activités post- récolte et la gestion du bétail (par exemple, l'élevage de bovins). Cependant, bien que les Madan Saras - terme utilisé pour décrire les femmes intermédiaires entre la production et la vente de produits - soient des commerçantes centrales de la production agricole, elles n'ont pas été en mesure de fournir des services de qualité. En ce qui concerne les aliments de base produits localement, le rôle des femmes dans l'agriculture est généralement relégué à la surveillance des cultures moins rémunératrices et à la production pour la consommation du ménage.

Les femmes haïtiennes qui possèdent des terres sont désavantagées par rapport à leurs homologues masculins. La littérature montre que les ménages dirigés par des femmes qui possèdent des terres ont des exploitations plus petites, en moyenne, que les ménages dirigés par des hommes (Arias et al., 2013 ; Banque mondiale, 2014) ; et, bien que de nombreuses femmes aient accès à la terre par l'intermédiaire de leurs maris ou partenaires, elles sont rarement impliquées dans l'achat ou la location de la terre.

Certains de ces inconvénients sont dus au fait que les femmes sont "souvent incapables ou peu désireuses de faire valoir leurs droits fonciers dans le système juridique en raison du coût prohibitif et de la norme culturelle selon laquelle les conflits familiaux sont gérés à la maison" (Kelly et al., 2019, p. 730). Les participants à nos discussions de groupe ont fourni une explication supplémentaire à l'inégalité entre les sexes en matière de propriété foncière, certains d'entre eux attribuant cette inégalité aux hommes qui comprennent mieux les prix de la terre, sans nécessairement lier les connaissances accrues des hommes au fait qu'ils ont été presque les seuls à posséder la terre par le passé. Comme l'a fait remarquer une femme lors de la discussion du groupe à RAB, "lorsque les hommes louent la terre, ils connaissent le prix et si quelqu'un leur demande le prix, ils savent quel est le prix pour louer la terre et y travailler. Les femmes ne savent pas quel prix donner".

L'accès à la terre confère aux femmes un certain degré d'autonomie et de sécurité. La littérature haïtienne suggère qu'en plus de sa valeur pour la production agricole, la propriété foncière peut améliorer les résultats économiques par plusieurs voies. Tout d'abord, la propriété foncière dote les femmes d'un atout précieux qui peut être utilisé pour échanger contre des terres de plus grande valeur ou d'autres investissements. Deuxièmement, l'accès formel à la terre peut permettre aux femmes de transférer leurs efforts de génération de revenus du secteur informel au secteur formel.

Troisièmement, les femmes propriétaires foncières peuvent être plus enclines à investir dans de nouvelles technologies et ressources agricoles si elles ont la garantie de conserver leurs droits sur leurs terres (Kelly et al., 2019). Un obstacle similaire empêche les femmes qui possèdent de très petites parcelles de terre en Haïti de participer aux services de vulgarisation agricole ; elles ne peuvent pas prendre le risque parce que " même un très petit changement négatif dans la productivité pourrait [...] être désastreux" (Moore et al., 2021, p. 73). Enfin, la propriété foncière peut favoriser l'accumulation de capital ; sans terre à utiliser comme garantie, les femmes ne peuvent pas accéder à des prêts ou à des crédits, ce qui entrave davantage leurs possibilités de transition vers d'autres secteurs économiques productifs (Steckley & Steckley, 2019). L'absence de propriété foncière peut également signifier que les femmes dépendent du marché pour acheter de la nourriture et d'autres biens. En outre, la propriété foncière des femmes a également été liée à l'amélioration des résultats économiques et sanitaires pour le ménage, y compris la nutrition des enfants (Kelly et al., 2019).

Pour les femmes vivant dans des ménages dirigés par un homme et propriétaires d'une exploitation agricole, les rôles dans la chaîne d'approvisionnement agricole sont dictés par une préférence pour le maintien du statu quo et par la perception de forces spécifiques au genre. Comme l'ont révélé nos discussions en groupe participatives, les participants ont déclaré que les tâches agricoles liées à la plantation et à la récolte incombent à l'homme parce que l'agriculture "n'est pas le travail de la femme, parce que c'est un travail difficile" (participant masculin à Chardonnières). Cette constatation a été reprise dans la littérature : certaines femmes peuvent s'occuper de la plantation et de la récolte, mais la majorité d'entre elles ne le font pas.

Des femmes travaillant dans le secteur agricole sont machann, ou femmes de marché, et sont responsables de la commercialisation et de la vente des récoltes (Quellhorst et al., 2020 ; Steckley & Steckley, 2019). Les femmes et les hommes participant aux discussions en groupe ont convenu que les femmes sont mieux placées pour vendre la récolte parce qu'elles "savent comment le faire" (participante à RAB). Les participants ont souvent parlé de cette division sexuée du travail agricole de manière factuelle et tautologique : les hommes cultivent parce qu'ils savent cultiver et les femmes vendent parce qu'elles savent vendre. Un participant de SS, évoquant la division du travail agricole dans sa relation, a déclaré : "Quand je plante et que je vais récolter, je peux l'envoyer au marché et quand elle y arrive, elle peut vendre tous les articles".

Les données quantitatives recueillies dans le cadre de l'enquête suggèrent que les hommes peuvent être ouverts à l'idée que leurs femmes s'engagent au début de la chaîne d'approvisionnement. Comme le montre le tableau 3, plus de 75 % des femmes de l'échantillon complet de l'enquête ont déclaré que leur mari les encourageait à s'engager dans la chaîne d'approvisionnement et à participer aux réunions de vulgarisation agricole. Une étude récente de la revue de la littérature sur les associations d'agriculteurs en Haïti a noté que ces associations ont le potentiel d'inclure des femmes ou de se concentrer sur les problèmes des femmes ; et, dans 22 des 30 associations étudiées, les femmes représentaient un pourcentage non négligeable de 20 à 40%. Cependant, même dans les associations d'agriculteurs qui ont été conçues pour répondre principalement aux préoccupations des femmes, les hommes ont souvent occupé des postes de direction et les femmes ont reçu moins d'avantages que les hommes (Moore et al., 2021). Les auteurs de cette étude ont souligné l'importance de favoriser le développement et le soutien d'associations d'agricultrices à 100 %, où toutes les ressources seraient consacrées à l'accès des femmes aux informations et aux ressources relatives à la propriété foncière, aux pratiques agricoles et aux stratégies de marché. En outre, la formation à la production agricole ou l'accès au crédit pour les femmes (Desai & Joshi, 2014) pourraient permettre aux femmes de surmonter le manque de ressources qui les conduit à s'appuyer sur des hommes pour diriger les groupes de femmes, comme cela a été démontré dans d'autres contextes.

En outre, la prise de décision en matière d'agriculture, contrairement au travail, s'est avérée plus équitable entre les sexes. Près de trois quarts des femmes de l'échantillon de l'enquête ont déclaré avoir discuté de la répartition des travaux agricoles avec leur mari ou leur partenaire. Des recherches récentes ont montré que les ménages haïtiens qui prenaient des décisions communes sur la culture des arachides étaient plus susceptibles d'adopter de nouvelles technologies agricoles et de bénéficier d'une plus grande sécurité alimentaire (Kostandini et al., 2021).

Enfin, si les moyens de subsistance agricoles sont statistiquement plus répandus dans le Nord-Est que dans le Sud, tant pour les hommes que pour les femmes, il n'y a pas de différence entre les deux régions en ce qui concerne la prise de décision ou la division du travail agricole en fonction du sexe.

Tableau 3. Division du travail agricole, résultats quantitatifs des femmes (%)

	ÉCHANTILLON COMPLET (N=120)	NORD-EST (N=80)	SUD (N=40)	P-VALUE
Moyens de subsistance agricoles				
Le répondant travaille dans l'agriculture	70.3	81	48.7	<0.001***
Le partenaire/ mari travaille dans l'agriculture	86.4	96.2	66.7	<0.001***
J'ai l'habitude de demander conseil à mon mari/partenaire lorsque je suis confrontée à un problème dans le cadre de mon travail agricole.				**0.418**
Pas du tout d'accord/ pas d'accord	11.54	6.67	18.18	
Neutre	11.54	13.33	9.09	
D'accord/très d'accord	76.92	80	72.73	
Mon mari/partenaire m'encourage à participer aux réunions de vulgarisation agricole				**0.855**
Pas du tout d'accord/ pas d'accord	18.87	16.67	21.74	
Neutre	5.66	6.67	4.35	
D'accord/très d'accord	75.47	76.67	73.91	
Mon mari/partenaire m'encourage à adopter de nouvelles pratiques et technologies agricoles.				**0.429**
Pas du tout d'accord/ pas d'accord	25.00	20	31.82	
Neutre	15.38	20	9.09	
D'accord/très d'accord	59.62	60	59.09	
Mon mari/partenaire et moi-même discutons généralement ensemble de la répartition des travaux agricoles.				**0.325**
Pas du tout d'accord/ pas d'accord	21.57	20.00	23.81	
Neutre	5.88	10.00	0	
D'accord/très d'accord	72.55	70.00	76.19	
Mon mari/partenaire est d'accord pour que je travaille en dehors de l'exploitation agricole.				**0.369**
Pas du tout d'accord/ pas d'accord	45.54	43.06	51.72	
Neutre	3.96	5.56	0	
D'accord/très d'accord	50.5	51.39	48.28	

Note: Les différences entre les régions du nord et du sud sont statistiquement significatives à *p<0,05 ;*p<0,01 ; et ***p<0,001.

Bien que désavantagées en termes de propriété foncière (comme indiqué ci-dessus), **les femmes sont néanmoins des acteurs essentiels de la chaîne d'approvisionnement alimentaire en Haïti dans leur rôle d' "intermédiaires" du marché, un rôle presque exclusivement occupé par des femmes** (Moore et al., 2021 ; Steckley & Steckley, 2019). Au niveau de la commercialisation de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, les hommes sont généralement engagés dans des tâches physiquement exigeantes telles que le transport, le chargement et le déchargement des récoltes et des produits, mais ce sont les femmes qui négocient les prix, contrôlent l'argent, se rendent sur les marchés pour faire du commerce et gèrentles relations d'affaires (Moore et al., 2021).

D'après l'analyse documentaire, les opportunités et les défis auxquels sont confrontées les femmes de marché (appelée machann) varient en fonction de leur statut économique, des types de marchandises qu'elles vendent, ainsi que des marchés qu'elles ciblent. Par exemple, dans le Sud-Est, les femmes de marché sont généralement classées en ti madam sara (petite madam sara) ou gwo madam sara (grande madam sara) (Schwartz, 2012). Bien que les grandes et les petites madam sara achètent leurs propres produits ou vendent ceux de leur exploitation, les gwo madam sara ont souvent un meilleur accès au capital. Au niveau national, les madam sara possèdent (82 %) ou louent (18 %) des terres (Moore et al., 2021). Les madam sara travaillent parfois ensemble au sein de groupes très organisés pour améliorer leur accès aux ressources, et travaillent aussi souvent par l'intermédiaire et avec des "hommes de confiance" pour surmonter les obstacles. Au-delà des désavantages auxquels les femmes sont confrontées par rapport à leurs pairs masculins, il est important de comprendre les désavantages auxquels les femmes (et les hommes) de statut inférieur sont confrontées par rapport aux femmes (et aux hommes) de statut supérieur, ainsi que leurs causes sous-jacentes.

3.3. OBJECTIF 2 : AUGMENTATION DE LA CONSOMMATION ET DE L'UTILISATION D'ALIMENTS SAINS ET NUTRITIFS, EN PARTICULIER PAR LES FEMMES ET LES ENFANTS

Distribution et prise de décision au sein des ménages en matière d'alimentation

Les données quantitatives ont révélé une profonde insécurité alimentaire dans l'échantillon de l'enquête, avec seulement 22% de l'ensemble de l'échantillon reconnaissant qu'il y a suffisamment de nourriture dans leur ménage (voir tableau 4). L'insécurité alimentaire semble être plus exacerbée dans le Sud, avec seulement 5 % des personnes interrogées dans cette région déclarant avoir suffisamment de nourriture.

L'inégalité entre les sexes en Haïti est une force motrice de l'insécurité alimentaire à la fois au niveau de la communauté et des ménages en Haïti. Par exemple, l'analyse de genre menée pour le programme de sécurité alimentaire, Kore Lavi Development Food Security Activity (DFSA), a mis en évidence que le fardeau de la sécurité alimentaire incombe principalement aux femmes et que le manque de contrôle des femmes sur leur santé reproductive peut indirectement contribuer à

l'insécurité alimentaire en raison de la taille plus importante des familles (CARE, 2016). Les normes de genre peuvent également donner la priorité aux hommes et aux garçons pour la répartition de la nourriture au sein du ménage, laissant parfois les femmes et les filles affamées en l'absence de nourriture suffisante (Padgett & Warnecke, 2011). Une analyse rapide menée au début de la pandémie de COVID, par exemple, a révélé que les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de sauter des repas en raison de la perte de revenus liée au COVID (CARE, 2020). Dans l'ensemble, dans l'échantillon de l'enquête, la distribution de la nourriture au sein du ménage en période de pénurie tend à être équitable entre les sexes (voir tableau 4) ; cependant, bien que 59.7 % des personnes interrogées soient pas d'accord ou très peu d'accord par rapport à l'affirmation suivante - lorsque la nourriture est rare, il est plus important que mon mari ait assez à manger que moi, 29,4 % femmes interrogées étaient d'accord avec cette affirmation. Il est important de noter que 33% des personnes interrogées dans le sud (contre 14% dans le nord) sont d'accord pour dire que les enfants de sexe masculin devraient recevoir plus de nourriture que les enfants de sexe féminin.

Une évaluation formative d'un programme de nutrition ciblant les adolescentes dans les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI) a attiré l'attention sur le fait que, dans certains contextes, les hommes décident de ce qu'il faut manger et acheter, sans tenir compte des autres membres de la famille ou des programmes, et dans certaines communautés, les filles sont dissuadées de manger certaines viandes ou parties d'animaux (Arasimowicz, 2020). Il a également été constaté que les programmes de nutrition renforcent les rôles traditionnels des femmes et des filles, en ancrant davantage les conceptions traditionnelles de la maternité chez les filles, malgré l'accent mis sur l'autonomisation (Dyke et al., 2021).

Les normes traditionnelles de genre peuvent également constituer un obstacle à l'engagement des membres de la famille dans les programmes de nutrition ciblant la nutrition de la mère, de l'enfant et de l'adolescente. Par exemple, les programmes de nutrition peuvent parfois causer des dommages involontaires lorsque d'autres membres de la famille sont impliqués ; les pères peuvent stigmatiser d'autres pères parce qu'ils font le "travail des femmes", les belles-mères peuvent imposer d'autres comportements, et il peut y avoir une augmentation de la domination des hommes et du risque de violence basée sur le genre (Lowery et al., 2022 ; Martin et al., 2020). Il est essentiel que les activités visant à remédier à la prise de décision au sein des ménages en matière de nutrition ne se concentrent pas uniquement sur les solutions individuelles, mais qu'elles ciblent également les normes sociales et de genre (Lowery et al., 2022).

Tableau 4. Nutrition, résultats quantitatifs des femmes (%)

	ÉCHANTILLON COMPLET (N=120)	NORD-EST (N=80)	SUD (N=40)	P-VALUE
Nutrition et sécurité alimentaire				
Il y a généralement assez de nourriture dans le ménage				**<0.001*** **
Pas d'accord/très peu d'accord	57.98	57.5	58.97	
Neutre	20.17	12.5	35.9	
D'accord/très d'accord	21.85	30	5.13	
Lorsque la nourriture est rare, il est plus important que mon mari ait assez à manger que moi.				**0.777**
Pas d'accord/très peu d'accord	59.66	58.75	61.54	
Neutre	10.92	10	12.82	
D'accord/très d'accord	29.41	31.25	25.64	
Lorsque la nourriture se fait rare, mon mari/partenaire et moi pouvons parler de la situation.				**0.953**
Pas d'accord/très peu d'accord	26.89	26.25	28.21	
Neutre	5.88	6.25	5.13	
D'accord/très d'accord	67.23	67.5	66.67	
Qui décide de l'alimentation du répondant ?				**0.145**
Répondant	38.66	45	25.64	
Mari/partenaire	13.45	10	20.51	
Conjointement	44.54	41.25	51.28	
Autres	3.36	3.75	2.56	
C'est principalement le travail de mon mari/partenaire de s'assurer que les enfants n'ont pas faim.				**0.340**
Pas d'accord/très peu d'accord	23.08	21.52	26.32	
Neutre	7.69	10.13	2.63	
D'accord/très d'accord	69.23	68.35	71.05	
Les enfants de sexe masculin doivent recevoir plus de nourriture que les enfants de sexe féminin.				**0.005****
Pas d'accord/très peu d'accord	66.1	75.95	46.15	
Neutre	13.56	10.13	20.51	
D'accord/très d'accord	20.34	13.92	33.33	

Note: Les différences entre les régions du nord et du sud sont statistiquement significatives à *p<0,05 ; *p<0,01 ; et ***p<0,001.

Allaitement et grossesse

Une étude récente menée dans les zones rurales d'Haïti a révélé que 76 % des nouvelles mères ont déclaré avoir commencé à allaiter tôt et 39 % ont déclaré avoir pratiqué l'allaitement exclusif (Walsh et al., 2019). La littérature suggère que les facteurs qui influencent les décisions d'allaitement en Haïti comprennent les réseaux sociaux, les croyances traditionnelles, les circonstances financières et la

l'interaction entre ces déterminants. Des recherches menées en Haïti indiquent également que la pauvreté, le soutien social minimal et les contraintes de temps sont des obstacles à l'allaitement maternel exclusif (Lesorogol et al., 2018). Dans les groupes de discussion, les femmes ont souvent évoqué le manque de temps lie à l'allaitement, certaines déclarant qu'il leur faut jusqu'à cinq heures par jour. Bien que la majorité des femmes n'allaitent pas exclusivement au sein pendant les six premiers mois, elles ont mentionné les avantages de cette pratique pour la santé : "Si vous ne voulez pas que l'enfant soit malade, vous devez l'allaiter exclusivement, pour qu'il ne soit pas malade" (participante à une discussion en groupe à RAB).

Il est important de noter que les hommes et les femmes qui ont participé aux discussions en groupe ont convenu que les femmes sont presque exclusivement responsables des décisions relatives à l'allaitement. Cependant, dans certains endroits, les femmes ont parlé des pères qui aident à nourrir les bébés avec du lait maternel exprimé : *"Oui, lorsqu'elles allaitent exclusivement, il peut aider. La mère tire le lait et le laisse à la maison pour que le père le donne. Si les mères ne sont pas là, le père peut donner le lait dans un biberon. Nous le mettons et montrons au père comment le donner"* (participante à RAB). Les participants au groupe de discussion masculin de RAB ont également évoqué leurs expériences en matière d'allaitement au biberon pour leurs bébés.

La littérature existante suggère que certaines femmes enceintes et allaitantes peuvent être confrontées à une diversité alimentaire réduite en raison de tabous alimentaires dans certaines parties du pays. Une étude récente menée dans deux départements d'Haïti, dont le Sud, a identifié plus de 100 tabous alimentaires dans la population étudiée, y compris des aliments à éviter pendant la grossesse et l'allaitement (Arasimowicz, 2020). Lors de discussions en groupe menées dans le Sud, Arasimowicz (2020) a constaté que les femmes parlaient d'éviter la farine de maïs, le riz et les haricots noirs pendant la grossesse afin de protéger leur propre santé, et d'éviter le homard pour réduire le risque que leur enfant soit incapable de marcher ou qu'il naisse prématurément. Les participantes ont également indiqué qu'elles s'abstenaient de consommer certains aliments pendant l'allaitement. Les pois d'Angole, l'igname jaune et le chou étaient considérés comme donnant des gaz ou de la diarrhée au bébé ; le malanga était considéré comme une cause de la candidose buccale ; et le cresson et les boissons glacées étaient considérés comme des sources de rhume pour le bébé. Certaines femmes pensaient que la consommation de tomates pendant l'allaitement pouvait nuire à l'utérus (Arasimowicz, 2020). Des alternatives existent pour tous ces aliments tabous et peuvent être surmontées grâce à des messages prudents et ciblés.

Répartition du travail domestique entre les hommes et les femmes

Les discussions en groupe participatives ont révélé que les responsabilités du ménage sont fortement liées au genre, les hommes étant considérés **comme responsables de la génération de revenus et les femmes étant chargées d'assumer toutes les responsabilités domestiques et de la gestion de la majorité des finances du ménage.** Dans tous les groupes, hommes et femmes confondus, une "bonne femme" est décrite comme celle qui fait le ménage, la cuisine et s'occupe des enfants. Ces tâches sont soutenues par des attentes normatives, les participants notant qu'une femme qui ne s'acquitte pas de ces tâches "n'aura pas un mari". Comme l'a répondu un participant de SS à la question de savoir ce qui se passe si une femme décide de ne pas cuisiner : *"elle ne peut pas décider de cela".* **Les femmes ont fait écho à ce sentiment** *: "Elle doit faire [ces tâches]. C'est pour cela qu'un homme cherche une femme, pour faire la cuisine et le ménage. Il cherche une femme pour l'utiliser".*

Comme l'indique le tableau 5 - qui résume les tâches genrées tirées de l'analyse documentaire et de la collecte des données primaires de cette étude - les tâches spécifiques considérées comme **étant de la responsabilité des femmes comprennent : laver la vaisselle, nettoyer la maison, cuisiner, faire la lessive, acheter de la nourriture au marché et gérer l'argent (Steckley & Steckley, 2019)**. Comme l'a noté un participant masculin durant la discussion en groupe de Chardonnières, *"la cuisine est pour les femmes, donc quand elles sont là, nous ne devrions pas y aller."* Comme indiqué précédemment, les participants du Sud et du Nord-Est s'accordent à dire que les femmes sont également responsables de la vente de la récolte familiale sur le marché. Il est important de noter que l'achat de nourriture est considéré comme lié à la vente de la récolte, dans la mesure où les hommes et les femmes estiment que les femmes sont plus efficaces et plus "patientes" que les hommes lorsqu'il s'agit de négocier sur le marché. Une femme de Roche-a-Bateau a simplement déclaré : *"Nous pouvons obtenir un meilleur prix".*

Les discussions participatives ont également mis en évidence le fait que le rôle principal d'un homme est de générer des revenus, un rôle soutenu par les attentes normatives des hommes et des femmes ; les participants ont souvent **mentionné un "bon homme" comme étant celui qui peut subvenir aux besoins de sa famille et s'en occuper, en veillant à ce qu'elle ait suffisamment de nourriture et d'argent.** Les participants masculins, en particulier, ont déclaré qu'un "bon homme" est une figure fiable pour le ménage. Comme l'a fait remarquer un participant de Sainte-Suzanne, lorsqu'on lui a demandé ce qui faisait un "homme bon" : *"Quand sa femme peut croire en lui à 100 %."* Dans certaines discussions en groupe, les hommes ont intériorisé cette attente, exprimant une faible estime d'eux-mêmes quand ils ne sont pas en mesure de s'occuper de leur famille. À Carice, un participant masculin réfléchissant à ce que signifie être un "bon homme " a déclaré : *"Je n'ai pas les moyens de m'occuper d'elle comme JE le devrais. J'ai des enfants. je n'ai pas les moyens de m'occuper d'eux non plus. Selon moi, je ne suis pas un ''homme bon".*

Les tâches ménagères considérées comme relevant de la responsabilité de l'homme dans les groupes de discussion comprennent le ramassage du bois de chauffage et la construction de la maison. **Les participants, hommes et femmes, ont souvent attribué le manque de contribution des hommes aux tâches domestiques au fait qu'ils ne savent pas comment s'y prendre** : *"Le nettoyage et la cuisine sont l'affaire des femmes, car nous n'y connaissons rien"* (participant masculin de Chardonnières).

Tableau 5. Répartition des tâches ménagères entre les hommes et les femmes, selon le point de vue des hommes et des femmes

LES TÂCHES MÉNAGÈRES DES FEMMES	LES TÂCHES MÉNAGÈRES DES HOMMES	PARTAGE DES TÂCHES MÉNAGÈRES	PAS DE NORME CLAIRE
• Laver la vaisselle • Nettoyage de la maison • La cuisine • Faire la lessive • Achat de denrées alimentaires au marché • Gérer l'argent • Construction de la maison	• Collecte de bois de chauffage • Construction de la maison	• Soins	• *Collecte de l'eau

*De nombreux participants ont noté que les enfants aident souvent à la collecte de l'eau.

"Mon mari et moi discutons généralement de la répartition des tâches ménagères."

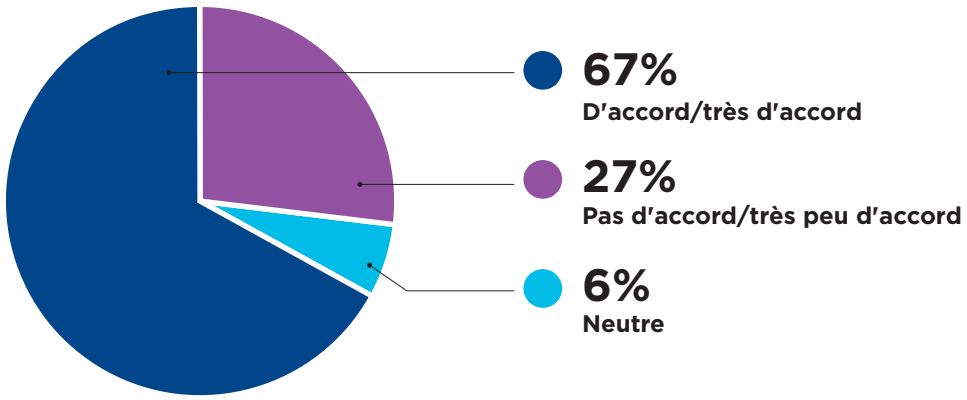

Figure 1.

Comme le montre la figure 1, les deux tiers de l'échantillon de l'enquête sont d'accord ou tout à fait d'accord avec l'affirmation suivante : "*mon mari et moi discutons généralement de la répartition des tâches ménagères*". Bien que le fait de discuter de la répartition des tâches ne garantisse pas nécessairement que toutes les parties soient satisfaites des résultats, de nombreux participants à la discussion ont conceptualisé la répartition des tâches en fonction du sexe comme un moyen de maintenir le respect et l'ordre dans un ménage :

"*Nous vivons ensemble dans une maison, nous nous respectons mutuellement et nous vivons les uns avec les autres. Tu connais mon rôle et tu connais le tien aussi et ton rôle dans la maison. Fais-moi à manger, lave mes vêtements, repasse mes vêtements, aime-moi. Tout ira bien pour nous grâce à cela. Mon travail consiste à*

travailler pour toi, à faire tout ce que je peux pour toi, et tu fais tout ce que tu peux pour moi." (participant de SS)

Bien que les participants masculins et féminins aient noté des exceptions à la répartition genrée des tâches ménagères - par exemple, les participants ont indiqué que les hommes peuvent aider leurs femmes lorsqu'elles sont enceintes ou malades - il y a des différences évidentes entre les sexes dans les perceptions concernant le partage des tâches. Bien que les hommes aient indiqué qu'ils aidaient leurs femmes dans les tâches quotidiennes, les femmes ont généralement déclaré que leurs maris ne les aidaient pas dans les tâches ménagères (corvées). Comme l'a fait remarquer une participante de Carice : "*Les hommes peuvent se réveiller et passer le premier coup de balai, mais ils ne se pencheront pas pour balayer sous le lit. Les hommes ne prennent pas le temps de balayer pour nous*".

Possibilités de partage équitable des tâches entre les hommes et les femmes

Les discussions en groupe participatives ont révélé que les responsabilités en matière de soins ne sont pas prescrites aux femmes de manière aussi rigide que les autres tâches ménagères. Alors que les femmes sont principalement chargées de s'occuper des enfants, les pères s'occupent également des enfants (par exemple en les nourrissant) et les discussions suggèrent que les hommes comme les femmes peuvent aller chercher leurs enfants à l'école). En fait, à Chardonnières, certaines femmes ont indiqué que, bien qu'elles puissent emmener leurs enfants à l'école et les en ramener si leur mari est occupé, "*c'est normalement lui qui le fait*".

Quelques participants masculins aux discussions en groupe ont déclaré qu'ils aidaient leurs femmes dans les tâches ménagères quotidiennes, même s'il était clair qu'un tel soutien n'était pas la norme au sein du groupe. Par exemple, un participant de Sainte- Suzanne, s'opposant aux sentiments partagés par ses pairs, a déclaré : "*Pour moi, la responsabilité est pour nous deux. La maison est pour nous deux, si la femme ne peut pas, je peux l'aider*". Un autre participant de Carice a déclaré : "*La femme a 10 doigts, j'ai 10 doigts. Pourquoi ne puis-je pas laver ?*" Bien que la majorité des hommes participant aux discussions en groupe participatives n'aient pas exprimé ces attitudes, l'identification des hommes qui sont prêts à transgresser les rôles prescrits en matière de genre peut servir d'agents potentiels de changement et des possibilités de modifier les normes de genre. En outre, dans la plupart des communautés, les hommes ont exprimé leur appréciation et leur respect pour leurs femmes et tout ce qu'elles font pour le ménage. Cette constatation se retrouve dans les données quantitatives, puisque 71 % des femmes de l'échantillon quantitatif complet ont déclaré ressentir au moins parfois un soutien émotionnel de la part de leur mari ou de leur partenaire (voir figure 2).

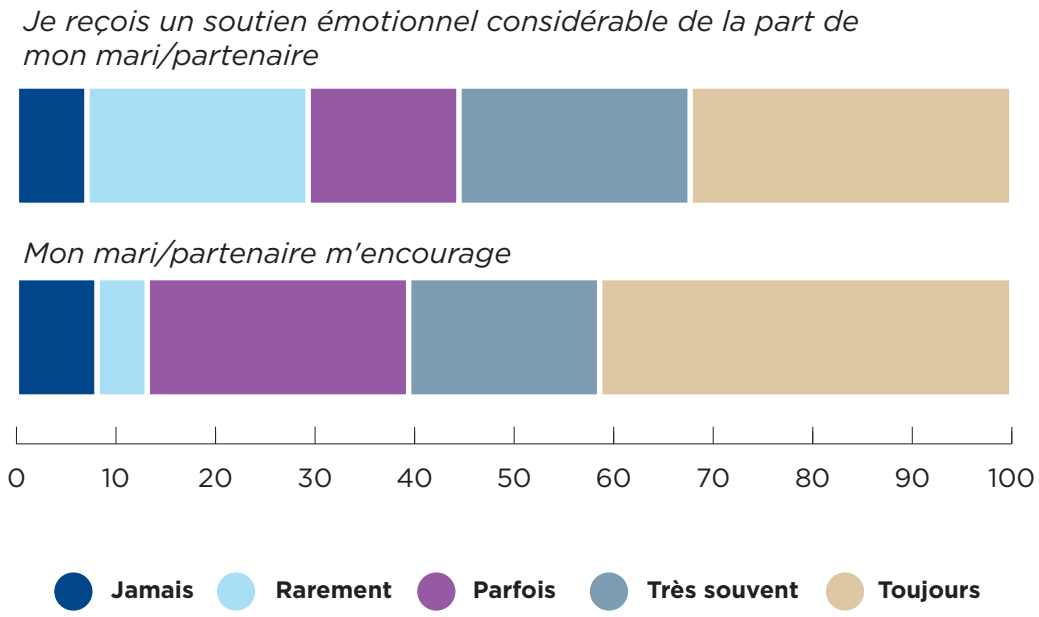

Figure 2 Soutien relationnel

Prise de décision

Les résultats suggèrent que les décisions relatives aux finances du ménage sont principalement prises par la femme/le partenaire féminin ou conjointement par les deux partenaires. Dans notre échantillon quantitatif, 88% des femmes ont déclaré que les décisions concernant les besoins quotidiens du ménage étaient prises soit par la répondante seule, soit conjointement avec son mari (voir tableau 6). Les hommes et les femmes qui ont participé aux discussions en groupe se sont fait l'écho de cette constatation. Un homme de Mombin Crochu a expliqué pourquoi il prenait les décisions conjointement avec sa femme :

"Si je prends la décision, la femme pourrait dire que la décision que j'ai prise n'est pas bonne, mais si je décide seul, elle pourrait dire "oh, ce que tu as fait, je ne le ferais pas". Je peux seulement dire que lorsque l'argent arrive, je pourrais dire "oh, je vais l'utiliser pour acheter 5 boîtes de haricots", mais elle dirait que ce n'est pas ce que j'achèterais. Elle achèterait peut-être une chèvre. Par exemple, si l'argent arrive et que nous nous asseyons ensemble pour parler, nous pouvons décider de ce qui est bon. Nous partageons".

De nombreux hommes ayant participé aux discussions en groupe ont indiqué que leurs femmes prenaient les décisions relatives à la gestion de l'argent. Un homme de Carice a déclaré : "*[Ma femme] sait ce qu'il faut acheter et comment l'utiliser. Cela signifie que l'argent ne sera pas perdu rapidement parce que [les femmes] savent mieux le gérer que les hommes*". Un autre participant à ce groupe de discussion a même déclaré qu'il laissait sa femme prendre les décisions financières parce que "*si j'ai de l'argent dans les mains... je le gaspillerai*".

Il est important de noter que les données quantitatives mettent en évidence quelques différences dans la prise de décision domestique entre les personnes interrogées dans le nord et dans le sud. Par exemple, alors que 95% des personnes interrogées dans le nord ont déclaré prendre les décisions concernant les principaux achats du ménage seules ou conjointement avec leur mari, seulement 72% des personnes interrogées dans le sud ont déclaré la même chose.

Tableau 6. Prise de décision, résultats quantitatifs des femmes (%)

	ÉCHANTILLON COMPLET (N=120)	NORD-EST (N=80)	SUD (N=40)	P-VALUE
Prise de décision				
Le répondant travaille pour de l'argent	4.0	6.0	0	0.110
Le mari/partenaire travaille pour de l'argent	19.0	19.0	19.0	0.893
Qui décide de l'utilisation des fonds ?				**0.562**
Répondant	9.52	14.29	0	
Mari/partenaire	28.57	28.57	28.57	
Conjointement	61.9	57.14	71.43	
Autres				
Prend des décisions concernant les soins de santé du répondant			**0.225**	**0.225**
Répondant	21.19	26.58	10.26	
Mari/partenaire	23.73	22.78	25.64	
Conjointement	53.39	49.37	61.54	
Autres	1.69	1.27	2.56	
Prendre des décisions concernant les achats importants ménage			**<0.001*** du**	**<0.001*** **
Répondant	48.31	60.76	23.08	
Mari/partenaire	12.71	5.06	28.21	
Conjointement	38.14	34.18	46.15	
Autres	0.85	0	2.56	
Décider des achats pour les besoins quotidiens du ménage			**0.001*** **	**0.001*** **
Répondant	52.54	64.56	28.21	
Mari/partenaire	11.86	10.13	15.38	
Conjointement	35.59	25.32	56.41	

	ÉCHANTILLON COMPLET (N=120)	NORD-EST (N=80)	SUD (N=40)	P-VALUE
Prendre des décisions concernant visites à la les famille ou aux amis				**0.091**
Répondant	29.91	27.85	34.21	
Mari/partenaire	7.69	5.06	13.16	
Conjointement	55.56	56.96	52.63	
Autres	6.84	10.13	0	

Note: Les différences entre les départements du nord et du sud sont statistiquement significatives à *p<0,05 ; *p<0,01 ; et ***p<0,001.

Les données primaires collectées dans le cadre de cette analyse de genre proviennent d'hommes et de femmes mariés ou vivant avec un partenaire comme s'ils étaient mariés. Cependant, certaines femmes en Haïti ont des relations avec des hommes qui sont déjà mariés à une autre femme et qui ont des enfants. L'attente culturelle en Haïti est que les hommes sont responsables de contribuer au revenu du ménage pour

soutenir leur famille (Steckley & Steckley, 2019). Cependant, l'attente tend à donner la priorité aux relations formelles des hommes, de sorte que les femmes ayant des enfants en dehors du mariage sont extrêmement vulnérables sur le plan financier. Les femmes, en particulier celles qui entretiennent des relations informelles, subviennent aux besoins de leurs enfants grâce à leurs propres revenus. Bien que les femmes aient tendance à être limitées en termes de secteurs économiques dans lesquels elles peuvent travailler, elles *"détiennent un pouvoir de décision considérable et une autonomie sur leurs revenus, alors qu'un homme haïtien ne peut généralement pas revendiquer le capital gagné par sa partenaire dans le cadre du commerce"* (Steckley & Steckley, 2019, p. 57).

3.4. OBJECTIF 3 : LES MÉNAGES ACQUIÈRENT DES MOYENS DE SUBSISTANCE PLUS RENTABLES

Le travail en dehors de l'agriculture s'est avéré relativement moins courant dans nos communautés d'étude, avec seulement 44% des femmes de l'échantillon de l'enquête ayant déjà travaillé en dehors de l'exploitation familiale. La pratique de moyens de subsistance non agricoles était nettement plus faible dans le Sud (29 %) que dans le Nord-Est (51 %). En outre, les moyens de subsistance non agricoles étaient nettement moins fréquents chez les femmes que chez les hommes, 86% des femmes de l'échantillon complet ayant déjà travaillé à l'extérieur de l'exploitation familiale déclarent que leur mari travaille actuellement en dehors de l'exploitation familiale. Enfin, seules 17% des adolescentes âgées de 18 à 24 ans ont déclaré travailler en dehors de l'exploitation agricole.

Tableau 6. Travail en dehors de l'exploitation agricole, résultats quantitatifs pour les femmes

	ÉCHANTILLON COMPLET (N=120)	NORD-EST (N=80)	SUD (N=40)	P-VALUE
A déjà travaillé à l'extérieur de l'exploitation agricole	43.52	50.68	28.57	0.030*
Le mari/ partenaire travaille actuellement en dehors de la maison Exploitation agricole	86.44	96.20	66.67	***<0.01

Recommandations : Par objectif

4.1. OBJECTIF 1 : AMÉLIORATION DE LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES.

- D'une manière générale, organiser des FLC mixtes afin de promouvoir le partage des connaissances et des meilleures pratiques entre les sexes et de normaliser la participation des femmes aux activités de plantation et de récolte.
  - Toutefois, des réunions périodiques pour les femmes devraient être organisées afin de fournir des informations et des ressources sur l'accès au crédit et sur les droits d'utilisation et de propriété des terres pour les femmes. Ces réunions réservées aux femmes ne doivent pas remplacer les FLC mixtes, mais plutôt servir de mécanisme de liaison entre les agricultrices et fournir des informations clés. Elles peuvent également être utilisées pour faciliter la création d'associations d'agricultrices, qui s'attacheraient à soutenir les dirigeantes et à investir dans l'accès à l'information et aux ressources autour de la propriété foncière, les pratiques agricoles et les stratégies de marché pour les femmes.
- Étant donné que l'engagement et la prise de décision lies a la plantation et à la récolte sont des rôles normativement masculins dans ce contexte, il est important de veiller à ce que les femmes soient nommées à des postes de direction à la fois dans les FLC et dans les futures associations d'agricultrices, afin de donner l'exemple d'un leadership féminin, de la participation des femmes à l'agriculture et de leur adoption de nouvelles technologies agricoles.

- Inclure un contenu sur les lois relatives aux droits fonciers et la négociation du prix des terres, en s'appuyant sur la législation existante et les pratiques communautaires dans les FLC, en particulier pour les femmes.
- Compte tenu de la disponibilité limitée des femmes en raison de leurs responsabilités au sein du ménage et sur le marché, il est recommandé que les dates de formation des dirigeantes des FLC et les sessions des FLC soient programmées en fonction des emplois du temps des femmes. Par exemple, les sessions ne devraient pas avoir lieu lorsque la majorité des femmes se rendent au marché pour vendre leur récolte (Plantin, 2021).
- Reconnaître la disponibilité limitée des femmes en raison des tâches liées à la garde des enfants et, dans la mesure du possible, fournir des services de garde d'enfants afin d'assurer la participation des femmes aux FLC et aux comités communaux de la gestion des ressources naturelles (NRMCC).
- Recueillir des données sur le genre et d'autres dimensions identitaires (telles que le statut LGBTQ+, le handicap, etc.) dans les évaluations des connaissances, des attitudes et des pratiques des membres des FLC. Les résultats de base peuvent être utilisés avec les conclusions des discussions en groupe pour élaborer un contenu spécifique au genre pour les FLC, ainsi que pour mesurer les changements spécifiques au genre au cours du programme.
- Des données ventilées par sexe devraient également être collectées dans la mesure du possible pour s'assurer que les objectifs de participation des femmes sont atteints et pour évaluer les différences de résultats entre les sexes.

4.2. OBJECTIF 2 : AUGMENTATION DE LA CONSOMMATION ET DE L'UTILISATION D'ALIMENTS SÛRS ET NUTRITIFS , EN PARTICULIER PAR LES FEMMES ET LES ENFANTS

- Lors des sessions des GSI, facilitez la réflexion critique et la discussion sur les normes de genre qui découragent les hommes de s'occuper de leur famille. En s'appuyant sur le prototype actuel des "bons hommes", c'est-à-dire ceux qui subviennent aux besoins de leur famille, discutez d'autres moyens par lesquels les hommes peuvent soutenir leur famille, y compris la prestation de soins et la prise en charge de personnes dépendantes.
- Lors des visites à domicile des GSI, les responsables des GSI devraient évaluer la distribution alimentaire équitable entre les sexes au sein du ménage et renforcer les messages sur l'importance d'une distribution équitable entre les sexes.
- Pour s'assurer que les femmes reçoivent une alimentation adéquate et de qualité et pour tenir compte de certains tabous alimentaires, inclure dans le programme d'études des GSI des informations sur l'importance de consommer des aliments appartenant aux trois groupes de macronutriments, en particulier pour les femmes, les jeunes filles, les femmes enceintes et allaitantes.
- Dans les régions ayant accès à des réfrigérateurs ou à d'autres moyens de conservation, démontrez comment les hommes peuvent soutenir l'allaitement en donnant du lait maternel au biberon.

- Pour les activités de mobilisation sociale appropriées, il convient d'inclure des messages sur les besoins nutritionnels des enfants, en mettant l'accent sur l'équité entre les sexes et la distribution de la nourriture au sein des ménages. Les efforts pour diffuser ces informations nutritionnelles devront peut-être être plus importants dans le Sud.
- Les messages sur la réduction des risques de choléra devraient cibler les femmes et les filles, en plus des hommes et des garçons, étant donné que les femmes et les filles sont plus susceptibles d'aller chercher de l'eau.
- Les activités du programme visant à engager les femmes dans des activités génératrices de revenus nouvelles ou plus chronophages doivent s'accompagner d'efforts visant à réduire le temps qu'elles consacrent à la sphère domestique. La réduction du temps et de la charge de travail des femmes peut être abordée en investissant dans des technologies permettant de gagner du temps et/ou en promouvant un partage équitable des tâches entre les hommes et les femmes au sein du ménage :
  - Pour toutes les femmes : Investissement et distribution de technologies permettant de gagner du temps pour les tâches les plus fastidieuses pour les femmes (à savoir la lessive, le nettoyage et la cuisine). Dans la mesure du possible, ces outils ne devraient pas dépendre de l'électricité, car de nombreux participants n'y ont pas accès de manière fiable. Quelques exemples de technologies permettant de gagner du temps et d'alléger le fardeau des femmes à la maison : une serpillière pour le nettoyage, une machine à laver manuelle et des fourneaux propres (qui permettraient aux femmes de gagner du temps et présenteraient moins de risques pour l'environnement). D'autres solutions permettant de gagner du temps, et ne reposant pas sur la technologie, peuvent également être envisagées ; veuillez consulter le rapport sur l'emploi du temps pour plus d'informations.
  - Des sessions du GSI sur les avantages d'un partage équitable des tâches entre les hommes et les femmes. Ces sessions devraient utiliser une approche des normes sociales, facilitant une réflexion critique et une discussion sur les normes de genre existantes (y compris le prototype d'un "bon homme" comme soutien financier et le prototype d'une "bonne femme" comme femme au foyer), les préjudices et les avantages associés, et les avantages associés à une répartition équitable des tâches ménagères entre les sexes, y compris l'amélioration de la stabilité conjugale, du fonctionnement de la famille et de la santé mentale (Lee, 2011 ; Sear, 2021).
- Les responsables de HHD devraient identifier les hommes qui ont déjà des attitudes et des comportements plus équitables en ce qui concerne les responsabilités au sein du ménage. Ces "premiers adoptants" peuvent être le point de départ d'une réflexion critique sur ce que signifie être un homme, ce qui offre la possibilité d'élargir la définition pour y inclure le soutien non financier.
- Reconnaissant la disponibilité limitée des femmes en raison des tâches liées à la garde des enfants, lorsque cela est possible, fournir des services de garde d'enfants aux participants au programme HHD.
- Il est important de noter que les programmes fondés sur les normes et portant sur la prise de décision partagée devront peut-être être plus ciblés et plus solides dans le sud.

4.3. OBJECTIF 3 : LES MÉNAGES ACQUIÈRENT DES MOYENS DE SUBSISTANCE PLUS RENTABLES

- Fournir une éducation financière aux femmes des groupes SILC, afin d'inclure des informations sur le crédit et les prêts, des discussions sur la manière dont les femmes peuvent acquérir des garanties et des stratégies de négociation (qui peuvent être utilisées pour l'achat de terres, les conditions d'un prêt, etc.)

Transversale : Violence fondée sur le genre

La prévalence de la violence basée sur le genre était déjà élevée avant les catastrophes naturelles qui ont frappé Haïti au cours des 15 dernières années (Campbell et al., 2016) et les facteurs de risque de VBG n'ont été qu'exacerbés à la suite de ces catastrophes (Bermudez et al., 2019). Il a été démontré que les catastrophes humanitaires dans le monde entier augmentent les risques de VBG en raison de facteurs de stress accrus, de la perturbation des réseaux sociaux et du soutien, d'une perte de contrôle réelle ou perçue par les hommes et de l'exacerbation des normes de genre inéquitables (Bermudez et al., 2019). Pour les groupes en Haïti qui sont confrontés à une marginalisation due à d'autres dimensions de l'identité - comme les personnes handicapées et celles qui s'identifient comme LGBTQ+ - le risque de violence peut être encore élevé en raison de la discrimination et l'isolement social (International Gay and Lesbian Human Rights Commission/ SEROVie, 2011).

Bien que l'APD ne comprenne aucune activité de programme ciblant directement la prévention ou la réponse à la violence basée sur le genre, tous les programmes de CRS se sont engagés à suivre le principe de ne pas nuire. En plus de soutenir les objectifs généraux de l'APD, de nombreuses recommandations ci-dessus ont été inspirées par le principe "Ne pas nuire" et visent à éviter (ou au moins à minimiser) la possibilité que les activités du programme augmentent les conflits entre partenaires intimes ou exposent les femmes et les filles au risque de violence par le biais de l'aide sociale, de l'éducation et de la formation à travers la transgression des normes. Néanmoins, la violence basée sur le genre, les abus sexuels et l'exploitation sexuelle sont toujours présents et il existe plusieurs recommandations qu'APD peut suivre pour minimiser les risques et s'assurer que les survivants ont accès à un soutien de qualité :

- Mettre en place un mécanisme de réponse aux plaintes (CRM) où les participants peuvent signaler des cas/rapports qui peuvent être traités.
- En partenariat avec les organisations et collectifs locaux de femmes, réaliser une cartographie d'orientation vers les services de lutte contre la VBG et établir une voie d'orientation pour chaque communauté participante, dans la mesure où les services sont disponibles. Continuer à mettre à jour la cartographie vers les services de lutte contre la VBG et les voies d'orientation deux fois par an, afin de tenir compte de l'évolution de la disponibilité et de la qualité des services.

- Former TOUT le personnel du programme, et en particulier les facilitateurs des HHD et des GSI, aux questions de genre afin de les sensibiliser et de développer des compétences pratiques sur le terrain en matière de prévention et d'atténuation de la VBG.
- Inclure dans les outils de suivi et d'évaluation au moins une question sur la victimisation liée à la VBG et sur l'exploitation et les abus sexuels, afin de suivre l'évolution de la violence. Veiller à ce que des voies d'orientation soient en place en cas de divulgation.
- Sensibiliser les membres de la communauté à leurs droits de recevoir une aide humanitaire gratuite sans risque d'exploitation, de se plaindre des processus liés à l'aide humanitaire ou de signaler les abus (par les distributeurs d'aide ou de coupons, près des centres de distribution de ressources, etc.) en utilisant des brochures, des numéros de téléphone gratuits pour les signalements, des boîtes à suggestions, des panneaux d'affichage, etc.
- Si une catastrophe naturelle se produit au cours du programme, CRS et d'autres partenaires d'APD - ainsi que le ministère de la Femme (Davoren, 2012) - devraient s'engager avec le système de clusters de l'ONU pour connaître les voies d'orientation nouvelles ou modifiées en matière de VBG.
- Fournir au personnel local une formation en créole sur la Charte humanitaire du Projet Sphère et les Normes minimales pour les interventions humanitaires.
    - Compte tenu notamment de l'augmentation de la violence fondée sur le genre lors des catastrophes naturelles, il convient de mettre en place un mécanisme de signalement qui fasse l'objet d'une bonne publicité bien avant toute catastrophe potentielle.
- Former les agents chargés de la distribution des coupons à l'exploitation et aux abus sexuels, conformément aux Directives pour l'intégration des interventions contre la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire : Réduire les risques, promouvoir la résilience et aider au relèvement, en mettant l'accent sur les sections relatives à la sécurité alimentaire et à l'agriculture, aux moyens de subsistance et à la nutrition (Comité permanent interorganisations, 2015).
- Créer et commercialiser un mécanisme de signalement afin que les bénéficiaires de coupons (et d'autres personnes) puissent signaler en toute sécurité les cas d'exploitation et d'abus sexuels dont ils ont été victimes de la part du personnel du programme.

Recommandations pour l'apprentissage par projet

- Il existe peu d'éléments probants sur le changement social et comportemental en ce qui concerne les normes de genre en Haïti. Des ressources devraient être consacrées à l'apprentissage des stratégies les plus efficaces pour changer à la fois les attitudes et les normes en matière de prise de décision équitable entre les sexes et de responsabilités au sein des ménages.
- Étant donné que les données disponibles dans la littérature sur deux groupes clés - les LGBTQ+ et les personnes handicapées - sont négligeables en Haïti, il y a une opportunité d'apprentissage chaque fois que ces populations sont incluses dans la programmation.
  - Les questions clés à se poser tout au long du programme peuvent être les suivantes : quels sont les obstacles liés à la demande et à l'offre auxquels sont confrontées les personnes vivant avec un handicap par rapport à l'accès à la terre, au crédit, aux prêts et aux moyens de subsistance ? Existe-t-il un effet d'interaction entre le genre et le handicap pour ces obstacles ? Dans quelle mesure la distribution alimentaire au sein des ménages est-elle affectée par les membres vivant avec un handicap ?
- Bien que les programmes promouvant une répartition plus équitable du travail domestique visent à cibler les hommes et les femmes (comme c'est le cas dans les GSI et les HHD, par exemple), les efforts d'évaluation pourraient utilement explorer dans quelle mesure les adolescents, filles et garçons, adoptent également une répartition plus équitable du travail au sein du ménage.
- Afin de combler le manque de données sur les jeunes et d'adapter les programmes, les responsables de la mise en œuvre des programmes sur le terrain doivent rester attentifs aux obstacles à l'accès aux moyens de subsistance non agricoles observés chez les adolescentes par rapport aux femmes (et chez les adolescentes par rapport aux adolescents) et les documenter.

Conclusions

Les conclusions suivantes reflètent les résultats clés, synthétisés à travers les trois objectifs. Elles sont les plus importantes à prendre en compte par APD dans sa stratégie et son plan d'action en matière d'égalité des sexes pour toutes les activités du programme.

L'insécurité alimentaire est un problème crucial parmi les ménages cibles de l'APD et les résultats suggèrent que certaines femmes et filles peuvent être confrontées à une insécurité alimentaire plus importante en période de pénurie alimentaire. Les programmes d'enseignement des GSI et d'autres programmes pertinents doivent inclure des messages ciblés sur l'importance d'une distribution alimentaire équitable entre les hommes et les femmes et sur les besoins nutritionnels des garçons et des filles. Les coupons alimentaires permettent aux ménages d'augmenter leur consommation alimentaire, en particulier si la distribution des coupons est ciblée sur les femmes, qui sont les principales acheteuses de nourriture dans tous les sites. Cependant, comme les programmes de coupons alimentaires précédents à travers le monde ont exposé les femmes et les filles à des risques d'exploitation et d'abus sexuels, il est essentiel de former rigoureusement le personnel du programme à l'atténuation de ces risques et à l'obligation de rendre des comptes.

La charge de travail des femmes - influencée par les normes de genre existantes - constitue un obstacle majeur à l'engagement des femmes dans l'agriculture et d'autres activités génératrices de revenus. Les participants de tous les groupes de discussion ont évoqué le temps que les femmes consacrent aux responsabilités domestiques, notamment à la cuisine, au nettoyage, à la lessive, à l'achat de nourriture et aux soins, entre autres tâches. Les efforts visant à impliquer les femmes dans des moyens de subsistance nouveaux et existants doivent s'accompagner d'activités complémentaires destinées à réduire la charge de travail des femmes. Ces activités doivent s'inscrire dans une perspective de transformation du genre et viser non seulement à réduire la charge de travail des femmes grâce à l'accès à des technologies permettant de gagner du temps, mais aussi à transformer les normes de rôle du genre qui empêchent les hommes de prendre en charge les responsabilités du ménage. Cette approche des normes sociales, par laquelle les hommes et les femmes sont invités à réfléchir , à discuter et à remettre en question les scénarios existants pour le prototype d'un " bon homme" et d'une " bonne femme ", doit être incorporée dans les programmes d'enseignement des GSI et du HHD. Il est important que les femmes et les hommes qui adoptent déjà des attitudes et des comportements plus équitables en matière de genre au sein de leur foyer y adhèrent, afin d'accroître les possibilités de changement et de diffusion des normes.

La prévalence de la violence basée sur le genre en Haïti est élevée et les risques sont accrus pour les femmes et les filles à la suite de catastrophes naturelles. Le personnel du projet APD doit partir du principe qu'il existe toujours un risque de violence liée au genre pour les femmes, les filles et les autres groupes marginalisés. Les mécanismes de réponse aux plaintes (où les participants au programme peuvent signaler les cas de violence liée au sexe) et les cartes d'orientation vers les services de lutte contre la VBG peuvent faciliter l'accès des survivants à des services opportuns et efficaces. En plus de veiller à ce que les données collectées soit ventilées par sexe dans le cadre de toutes les activités de suivi et d'évaluation, des données sur les expériences de violence devraient également être recueillies afin de mesurer et de traiter les éventuels effets néfastes involontaires du projet APD.

Plan d'action de l'APD pour l'égalité des sexes et la jeunesse

L'élaboration du plan d'action pour l'égalité des sexes et la jeunesse a été retardée jusqu'à la fin de l'année 2. Cela est dû en grande partie aux retards causés par le contexte local (sécurité). Sur la base de cette réalité, APD a pris la décision stratégique de commencer à intégrer les résultats préliminaires de cette recherche dans la planification de son travail au début de l'année 2023. La première opportunité stratégique de réflexion et d'intégration a eu lieu dans le cadre de l'atelier de clôture. Les résultats préliminaires et les recommandations qui ont été examinés lors de cet atelier proviennent des études suivantes menées par l'Université de Washington : Optimisation de la qualité nutritionnelle des aliments mélangés ; étude sur l'économie de temps et de travail ; évaluation et adaptation des groupes de soins intégrés ; et analyse de genre. Les résultats préliminaires et les recommandations ont également été inclus dans le projet pilote de communauté d'apprentissage pour les agriculteurs mené par CRS.

Le plan d'action pour l'égalité entre les hommes et les femmes et pour la jeunesse a intégré des recommandations et des actions pour l'égalité entre les hommes et les femmes et pour la jeunesse. En raison des retards mentionnés précédemment, il comprend un mélange d'actions déjà mises en œuvre et d'engagements pour des actions futures. Il comprend des recommandations et des actions issues de des résultats des recherches préliminaires, les ateliers précédents et les conclusions et recommandations de l'analyse de genre finale. Le plan d'action inclut également les données collectées par APD lors des consultations communautaires, des entretiens avec des informateurs clés et du suivi régulier du projet, entre autres.

ApD Gender and Youth Priority Areas

L'équipe de gestion a élaboré le plan d'action dans le cadre d'un processus participatif, en tenant compte de la stratégie de l'APD en matière de genre et de la stratégie d'engagement des jeunes. Le plan d'action comprend six domaines hautement prioritaires qui seront utilisés pour réfléchir et ajuster la mise en œuvre de la stratégie de genre et de la stratégie d'engagement des jeunes pendant la durée du projet. Les domaines hautement prioritaires ont été définis par l'équipe de gestion en fonction de l'impact prévu, de la pertinence (contexte local), de l'efficacité (ressources - personnel et budget) et de la durabilité.

Stratégie en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et domaines hautement prioritaires

La stratégie d'APD en matière d'égalité des sexes comporte quatre interventions transversales dans ce domaine :

- Une prise de décision équitable et partagée au niveau des ménages par le biais de l'approche du dialogue familial, et au niveau communautaire par le biais des FLC ;
- Participation accrue des pères et des soignants masculins par le biais de groupes de soins intégrés ; réduction de la charge de travail des femmes et des filles grâce à un partage plus équitable des tâches ménagères et à un meilleur contrôle du temps consacré à l'éducation préscolaire et à l'autosoin ;
- L'autonomisation des adolescentes et des jeunes femmes par le biais de formations pour l'acquisition de compétences nécessaires à la vie courante, l'éducation à la nutrition et à la santé, le mentorat et les liens avec les possibilités d'emploi et de leadership ; et
- Lutter contre la violence liée au sexe en formant le personnel de première ligne à reconnaître, soutenir et orienter les survivants.

Le plan d'action comprend quatre domaines d'action prioritaires en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, qui ont été organisés en fonction de leur objectif. Il s'agit de :

- FLCs et associations communautaires - Participation et leadership féminins (Objectif 1)
- Engagement des hommes (transversal et objectif 2)
- Augmentation de la consommation d'aliments sains et nutritifs, en particulier chez les femmes et les enfants (objectif 2)
- Entrepreneuriat - Jeunes et femmes (Objectif 3)
- Violence basée sur le genre (transversale)

Stratégie d'engagement des jeunes et domaines hautement prioritaires

La stratégie d'engagement des jeunes d'APD vise à mobiliser les jeunes pour qu'ils participent activement aux activités liées à la sécurité alimentaire et à la résilience en tant qu'agents de changement pour leurs communautés. Cela se fera par le biais de :

- Renforcement des capacités et encadrement des jeunes ;
- Des actions ciblées pour les adolescentes et les jeunes femmes afin de garantir leur participation et leur accès aux opportunités ;
- Intégration des actions de cohésion sociale et de résilience dans les activités de développement positif de la jeunesse, par et pour les jeunes ; et
- Approche communautaire et planification participative par la mise en œuvre de projets de services communautaires.

Le plan d'action comprend deux plans d'action prioritaires pour l'engagement des jeunes, qui ont été organisés par objectif. Il s'agit de

- FLC et associations communautaires - Jeunes apprentis (Objectif 1)
- Entrepreneuriat - Jeunes et femmes (Objectif 3)

Plan d'action pour l'égalité des sexes et la jeunesse

- L'APD a organisé le plan d'action GAYA en fonction des recommandations de l'objectif du projet, des actions et des indicateurs avec une mise en correspondance de chaque activité avec la TdC. Le tableau suivant est un résumé des plans d'actions sur le genre et la jeunesse. Ils ont été extraits d'un document Excel plus important qui consolide les résultats de l'analyse de genre ainsi que les résultats d'autres apprentissages au cours de l'année de raffinement et les étapes planifiées au cours de la phase de conception du programme pour promouvoir l'inclusion du genre et des jeunes. Dans le tableau ci- dessous, les actions ont été notées comme (NOUVELLES) ou (APPUYÉES) pour différencier les actions qui ont été ajoutées au plan sur la base de l'analyse de genre et celles qui ont été précédemment identifiées pour répondre aux besoins spécifiques du genre et de la jeunesse.
- Les normes, rôles et stéréotypes liés au genre constituent un thème transversal du plan d'action et apparaîtront dans une série d'actions proposées par l'APD. Celles-ci sont directement liées à la mise en œuvre de la stratégie SBC de l'APD. Ces actions ont été identifiées comme des thèmes transversaux de la stratégie SBC.

LE RÉSULTAT, LA CONCLUSION OU LA RECOMMANDATION DE L'ÉTUDE	ACTIONS	INDICATEURS	CARTOGRAPHIE DE LA TABLE DES MATIÈRES
FLCs et associations communautaires - Participation et leadership féminins (Objectif 1)			
Les femmes haïtiennes possèdent ou contrôlent rarement des terres, éprouvent des difficultés à obtenir des titres légaux et cultivent souvent des terres marginales appartenant à leurs parents masculins.	Évaluer l'intégration de la méthodologie SILC avec Les FLC pour renforcer l'éducation financière des femmes. Assurer l'inclusion des modules sur l'éducation financière, la budgétisation et la gestion des prêts. (NOUVEAU)	C6 : Number of individuals trained and mentored # disaggregate by sex C6 : Nombre de personnes formées et encadrées # ventilé par sexe	O1.1.1.1 O3.2.1
Animer des discussions de groupe avec des femmes (pour identifier les lacunes dans les connaissances et les obstacles aux ressources pour les agricultrices) et des hommes (pour examiner les attitudes à l'égard de la propriété foncière des femmes et de leur participation à l'agriculture).	COUPE TRANSVERSALE - SBC STRATÉGIE : Élaborer des messages sur les rôles et les normes en matière de genre qui seront utilisés dans toutes les activités du projet. Utiliser ces messages pour promouvoir la participation des femmes et le soutien des hommes à cette participation. Élaborer des messages qui élargissent la définition traditionnelle de "l'homme bon" et de la "femme bonne". (NOUVEAU) Améliorer la capacité des FLC à gérer leurs réunions - pour les rendre plus efficaces et minimiser la charge de travail. (NOUVEAU)	PM13 : Nombre de personnes ayant bénéficié d'une formation à court terme sur la productivité du secteur agricole ou la sécurité alimentaire, soutenue par le gouvernement américain # Ventilation par sexe Discussions FGD	O1.1.1.3
Organiser des FLC mixtes afin de promouvoir le partage des connaissances et des meilleures pratiques entre les sexes et de normaliser la participation des femmes aux activités de plantation et de récolte. Des réunions du FLC réservées aux femmes devraient être organisées pour fournir des informations et des ressources sur l'accès au crédit et sur les droits d'utilisation et de propriété des terres pour les femmes.	COUPE TRANSVERSALE - SBC STRATÉGIE : Normaliser la participation des hommes et des femmes au FLC, au HHD, au GSI et au SILC. Groupes. L'APD étudiera la meilleure stratégie pour développer des discussions de groupe réservées aux femmes lors de la mise en œuvre dans ces groupes. (APPUYÉ)	PM13 : Nombre de personnes ayant bénéficié d'une formation à court terme sur la productivité du secteur agricole ou la sécurité alimentaire, soutenue par le gouvernement américain # désagrégation par activité	O1.1.1.3

LE RÉSULTAT, LA CONCLUSION OU LA RECOMMANDATION DE L'ÉTUDE	ACTIONS	INDICATEURS	CARTOGRAPHIE DE LA TABLE DES MATIÈRES
Veiller à ce que des femmes soient nommées à des postes de direction au sein des FLC et des futures associations agricoles féminines afin de donner l'exemple d'un leadership féminin et de la participation des femmes à l'agriculture, et leur adoption de nouvelles technologies agricoles.	Donner la priorité au positionnement intentionnel des femmes en tant que responsables de sujets au sein du FLC, le cas échéant. (NOUVEAU) Poursuivre la collaboration avec les chefs religieux sur le thème de la participation et du leadership des femmes. (APPUYÉ) Organiser des séances de réflexion avant le recrutement de nouveaux participants pour chaque nouvelle cohorte. Le personnel du FLC identifiera des actions spécifiques axées sur le recrutement des femmes. (NOUVEAU) Identifier les actions visant à positionner les femmes à des postes de direction dans les associations agricoles, les comités communautaires de GRN et d'autres organisations communautaires. (NOUVEAU)	PM13 : Nombre de personnes ayant bénéficié d'une formation à court terme sur la productivité du secteur agricole ou la sécurité alimentaire soutenue par le gouvernement américain # Nombre de femmes occupant des postes de direction PM37 : Pourcentage de membres de la communauté participant à une action collective autour de la GRN # Nombre de femmes occupant des postes de direction	O1.1.1.3 IO1.2.1
Fixer les dates de formation des dirigeantes des FLC et des sessions des FLC en fonction de l'emploi du temps des femmes. Par exemple, les sessions ne doivent pas avoir lieu lorsque la majorité des femmes se rendent au marché pour vendre leur récolte (Plantin, 2021)	Veiller à ce que les FLC établissent un calendrier approprié afin de maximiser la participation des hommes et des femmes. (APPUYÉ)	PM13 : Nombre de personnes ayant bénéficié d'une formation à court terme sur la productivité du secteur agricole ou la sécurité alimentaire, soutenue par le gouvernement américain # Désagrégation par sexe	O1.1.1.3

LE RÉSULTAT, LA CONCLUSION OU LA RECOMMANDATION DE L'ÉTUDE	ACTIONS	INDICATEURS	CARTOGRAPHIE DE LA TABLE DES MATIÈRES
FLC et associations communautaires - Jeunes apprentis (Objectif 1)			
Opportunités de marché et fluctuations des prix - Les jeunes ont notamment identifié les éléments suivants Le marché de l'agriculture est considéré comme le principal problème/obstacle au développement des activités agricoles. La fluctuation des prix est compliquée par les conditions de sécurité autour des principaux marchés agricoles. Les enquêtes sur les camps de jeunes ont montré un intérêt massif dans l'emploi indépendant et de nombreuses demandes de renforcement des capacités et de mentorat pour la création d'une entreprise.	Former de jeunes apprentis pour fournir des services de vulgarisation aux agriculteurs locaux en mettant l'accent sur la résilience au changement climatique. (SOUTENU) Évaluer la possibilité de former de jeunes apprentis pour mesurer la résilience des agriculteurs au changement climatique. (APPUYÉ) Identifier les types de services de vulgarisation que ces jeunes seront en mesure de fournir à l'issue de leur formation. l'apprentissage en deux ans. (APPUYÉ) Cibler les jeunes apprentis pour une formation à l'éducation financière dans le cadre des activités SILC. (Objectif 3) (SOUTENU)	PM13 : Nombre de personnes ayant reçu une formation à court terme sur la productivité du secteur agricole ou la sécurité alimentaire, soutenue par le gouvernement américain # Nombre de jeunes apprentis Changements dans les compétences des jeunes en matière de RRC/ GDR au fil du temps (KAP) Application des enquêtes KAP avant et après pour les participants au FLC	O1.1.1.3

LE RÉSULTAT, LA CONCLUSION OU LA RECOMMANDATION DE L'ÉTUDE	ACTIONS	INDICATEURS	CARTOGRAPHIE DE LA TABLE DES MATIÈRES
Augmentation de la consommation d'aliments sains et nutritifs, en particulier chez les femmes et les enfants (objectif 2)			
Donner la priorité aux femmes en tant que bénéficiaires directes des coupons alimentaires.	COUPE TRANSVERSALE - SBC STRATÉGIE : Développer des campagnes pour des habitudes alimentaires saines avec le ministère de la santé et les postes de santé locaux. Cibler les participants dans toutes les activités du projet. (GSI, FLC et SILC) (APPUYÉ) Donner la priorité aux ménages vulnérables ayant des enfants de moins de 5 ans et/ou des mères allaitantes. (APPUYÉ) Aider les participants à couvrir les écarts de consommation en leur fournissant des coupons d'achat. pour les produits de base enrichis. (APPUYÉ)	C16 : Volume d'aliments enrichis ou mélangés fabriqués et/ou introduits sur le marché (MT) C1 : Pourcentage d'individus qui doivent limiter la taille de leurs portions à l'école. les heures de repas où ils n'ont pas assez de nourriture ou de l'argent pour acheter de la nourriture (RCSI) L'APD examinera les possibilités de mener une étude KAP sur les comportements HH : Habitudes alimentaires saines	O2.1.2.1.2
Améliorer le contenu des ingrédients alimentaires mélangés tout en améliorant l'emballage des aliments pour montrer les ingrédients alimentaires et la préparation. Mener une campagne de messages sanitaires en faveur de l'équilibre et de la variété des aliments sains pour la santé. La campagne devrait mettre l'accent sur les étapes du développement de l'enfant, l'importance des vitamines et des minéraux, et décourager l'utilisation d'un excès de sucre. Message à l'attention des familles sur le fait que les aliments mixés peuvent faire gagner du temps et du travail aux mères.	STRATÉGIE TRANSVERSALE - SBC : Inclure des messages clés sur les avantages des aliments mélangés dans le cadre des distributions de coupons alimentaires. (APPUYÉ) Soutenir le secteur privé en lui fournissant des données sur les aliments enrichis, les effets sur la santé et les préférences du marché/des participants. (APPUYÉ) Développer des emballages améliorés pour communiquer clairement sur les ingrédients, la préparation et la durée de conservation. (NOUVEAU)	C1 : Pourcentage d'individus qui doivent limiter la taille de leurs portions à l'école. les heures de repas où ils n'ont pas assez de nourriture ou de l'argent pour acheter de la nourriture (RCSI) Recherche formative en cours L'optimisation de la qualité nutritionnelle des aliments mixés permettra d'apporter des contributions supplémentaires à ces messages clés	O2.1.2.1.2

LE RÉSULTAT, LA CONCLUSION OU LA RECOMMANDATION DE L'ÉTUDE	ACTIONS	INDICATEURS	CARTOGRAPHIE DE LA TABLE DES MATIÈRES
Engagement des hommes (transversal et objectif 2)			
Les animateurs du dialogue au sein des ménages devraient identifier les hommes qui adoptent déjà des attitudes et des comportements plus équitables à l'égard des responsabilités au sein du ménage. Ces "premiers adoptants" peuvent être le point de départ d'une réflexion critique sur ce que signifie être un homme, ce qui offre la possibilité d'élargir la définition pour y inclure le soutien non financier.	COUPE TRANSVERSALE - SBC STRATÉGIE : Intégrer des messages sur les rôles et les normes en matière de genre dans toutes les activités du projet, dans le but d'élargir la définition traditionnelle de "l'homme bon" et de la "femme bonne". (NOUVEAU) Revoir la stratégie SBC afin d'intégrer les messages susceptibles de créer une "concurrence positive" entre les hommes quant à leur rôle à la maison. (NOUVEAU) Réviser les messages pour y inclure des tâches spécifiques que les hommes peuvent accomplir au sein du foyer. (NOUVEAU) Poursuivre le travail avec les responsables ecclésiastiques pour établir un point d'entrée et identifier les "premiers adoptants". (APPUYÉ)	C11 : Nombre d'influenceurs clés promouvant les comportements prioritaires. L'APD examinera les possibilités de mener une étude KAP sur le changement de comportement. dans le cadre de la première cohorte du GSI ainsi qu'avec les groupes pilotes de HHD	O2.1.1.3.1
Les ménages cibles d'APD sont confrontés à une insécurité alimentaire importante ; dans certains cas, ce sont les femmes qui sont les plus touchées et les filles sont confrontées à une insécurité alimentaire encore plus grande au sein de leur foyer que les hommes et les garçons. Lors des visites à domicile des GSI, les responsables des GSI devraient évaluer la distribution équitable de la nourriture entre les hommes et les femmes au sein du ménage et renforcer les messages sur l'importance d'une distribution équitable entre les hommes et les femmes.	COUPE TRANSVERSALE - SBC STRATÉGIE : Le message concernant la distribution équitable de nourriture aux ménages sera diffusé dans toutes les activités du projet (GSI, FLC et SILC) (NOUVEAU). Déterminer une stratégie appropriée pour procéder à des évaluations régulières des distributions de denrées alimentaires auprès des ménages (APPUYÉ)	C1 : Pourcentage d'individus qui doivent limiter la taille de leurs portions à l'école. les heures de repas où ils n'ont pas assez de nourriture ou de l'argent pour acheter de la nourriture (RCSI) # Désagrégation par sexe et comparaison par sexe L'APD examinera les possibilités d'inclure le suivi du KAP pour les groupes GSI : Distribution alimentaire équitable	O2.1.1.2.3

LE RÉSULTAT, LA CONCLUSION OU LA RECOMMANDATION DE L'ÉTUDE	ACTIONS	INDICATEURS	CARTOGRAPHIE DE LA TABLE DES MATIÈRES
Entrepreneuriat - Jeunes et femmes (Objectif 3)			
Opportunités de marché et fluctuations des prix - Les jeunes ont indiqué que le marché était un problème majeur. Les fluctuations des prix sont compliquées par les conditions de sécurité autour des principaux marchés agricoles. Les fluctuations de prix sont compliquées par les conditions de sécurité autour des principaux marchés agricoles. Les conversations de l'atelier GAYA ont mis en évidence l'importance des réseaux, entre les entrepreneurs et les entreprises locales, ainsi qu'avec les acteurs de la communauté locale. Les enquêtes menées dans les camps de jeunes ont révélé un intérêt massif pour l'emploi indépendant et le renforcement des capacités de création d'entreprise.	Développer un module supplémentaire pour former les jeunes à l'atténuation des risques et la planification des mesures d'urgence. (APPUYÉ) Développer un programme de mentorat et jumeler des propriétaires d'entreprises prospères avec des femmes et des jeunes entrepreneurs. Ces chefs d'entreprise participeront à des formations à l'entrepreneuriat. (SOUTENU) Évaluer la possibilité pour les jeunes apprentis de devenir des prestataires de services privés rémunérés pour les agriculteurs. (SOUTENU)	PM34 : Pourcentage de femmes participant à des programmes soutenus par le gouvernement américain et destinés à améliorer l'accès aux ressources économiques productives PM35 : Pourcentage de jeunes (15-29 ans) participant à des programmes soutenus par le gouvernement américain et destinés à améliorer l'accès aux ressources économiques productives (actifs, crédit, revenu ou emploi) C6 : Nombre de personnes formées et encadrées	O3.3.2.2 O3.3.3 O3.3.4

LE RÉSULTAT, LA CONCLUSION OU LA RECOMMANDATION DE L'ÉTUDE	ACTIONS	INDICATEURS	CARTOGRAPHIE DE LA TABLE DES MATIÈRES
Entrepreneuriat - Jeunes et femmes (Objectif 3)			
Les entreprises ont du mal à accéder aux capitaux pour investir, ce qui est entravé par un faible niveau de connaissances financières. Les quelques institutions financières qui desservent les zones rurales ont souvent des exigences prohibitives en matière de prêts et les prêteurs informels peuvent proposer des conditions abusives. Les enquê tes d'opinion et les consultations communautaires révèlent également que les agriculteurs ne se sont pas suffisamment organisés. de négocier collectivement les prix avec les agrégateurs ou les transformateurs. Lorsque Les associations existent, mais les compétences en matière de négociation font défaut. Les pertes post-récolte restent une menace majeure, car les méthodes de conservation actuelles n'ont pas fait la preuve de leur efficacité. APD devrait donner la priorité à la construction des compétences en matière de mise en réseau, de négociation, de plaidoyer et de techniques de conservation post-récolte pour les participants à ces groupes de solidarité.	Revoir le programme d'études pour les groupes FLC, SILC et GSI en mettant davantage l'accent sur le renforcement des capacités de gestion de ces groupes afin de tirer parti de leur pouvoir de négociation et d'améliorer la coordination de la gestion des cultures après la récolte. (SOUTENU) Examiner les possibilités d'étendre l'éducation financière pour y inclure des modules permettant de comprendre la planification d'entreprise et le retour sur investissement. (NOUVEAU)	PM34 : Pourcentage de femmes participant à des programmes soutenus par le gouvernement américain et destinés à améliorer l'accès aux ressources économiques productives PM35 : Pourcentage de jeunes (15-29 ans) participant à des programmes soutenus par le gouvernement américain et destinés à améliorer l'accès aux ressources économiques productives (actifs, crédit, revenu ou emploi)	O3.3.1.1 O3.1.1.1.1 O1.1.1.1

LE RÉSULTAT, LA CONCLUSION OU LA RECOMMANDATION DE L'ÉTUDE	ACTIONS	INDICATEURS	CARTOGRAPHIE DE LA TABLE DES MATIÈRES
Violence fondée sur le genre (transversale)			
À l'âge de 19 ans, plus de 20 % des filles ont déjà eu un enfant, ce qui s'explique en partie par l'incidence élevée de la violence liée au sexe, y compris les rapports sexuels transactionnels et les viols. De nombreuses adolescentes n'ont pas un régime alimentaire adéquat, ce qui explique en partie pourquoi leurs enfants ont tendance à avoir un poids inférieur à la naissance, des taux de malnutrition plus élevés et un risque de maladie et de décès plus important que ceux nés de femmes âgées de plus de 20 ans. Le risque d'insuffisance pondérale est plus élevé chez les adolescentes (19 %) que chez les femmes de 20 à 29 ans (11 %) ou 30-39 (5%).	Ouvrir des clubs d'espaces sécurisés (Lakay Pa m) aux adolescentes (APPUYÉ) Les GSI et les clubs d'espaces sécurisés fournissent aux femmes et aux adolescentes des informations fiables sur la santé. Elles participent à des cours d'autonomisation. (SOUTENU) Les femmes et les adolescentes sont mises en relation avec les services de santé mentale appropriés. (APPUYÉ) Élaborer et mettre en œuvre des modules de prévention de la violence sexuelle et sexiste à l'intention des participants (SOUTENU)	C6 : Nombre de personnes formées et encadrées C16 : Pourcentage de femmes et d'adolescentes déclarant une diminution du stress physique et des maladies à la suite des activités de l'APD C17 : Pourcentage de femmes ayant signalé une diminution de la violence sexuelle et sexiste au sein de la communauté à la suite des activités de l'APD.	IO2.1.3
En partenariat avec les organisations et les collectifs locaux de femmes, réaliser une cartographie de l'orientation vers les services de lutte contre la violence liée au sexe et une analyse des besoins en matière d'orientation. établir une procédure d'orientation pour chaque communauté participante. Poursuivre la mise à jour semestrielle de la cartographie et des voies d'orientation en matière de violence liée au sexe, pour tenir compte de l'évolution de la disponibilité et de la qualité des services.	Mettre à jour la liste existante sur une base annuelle. (APPUYÉ)	Examiner la possibilité de rendre cette cartographie disponible en ligne avec géolocalisation. Une décision finale sera prise en fonction de l'accessibilité aux participants et du coût.	O2.1.3.4

LE RÉSULTAT, LA CONCLUSION OU LA RECOMMANDATION DE L'ÉTUDE	ACTIONS	INDICATEURS	CARTOGRAPHIE DE LA TABLE DES MATIÈRES
Violence fondée sur le genre (transversale)			
Former TOUT le personnel du programme, et en particulier les facilitateurs des HHD et des GSI, aux questions de genre afin de les sensibiliser et de développer des compétences pratiques sur le terrain en matière de prévention et d'atténuation de la violence liée au sexe. (APPUYÉ)	APD procédera à un examen de la formation de son personnel afin de garantir l'inclusion des facteurs de risque de la VPI, renforcer le programme d'études correspondant et aider le personnel à documenter ces moments. (APPUYÉ)	Définir un mécanisme de signalement des comportements à risque identifiés et de mise en relation des cas avec les services d'orientation.	O2.1.3.1.2
Inclure dans les outils de suivi et d'évaluation au moins une question sur la victimisation liée à la violence sexiste et sur l'exploitation et les abus sexuels, afin de suivre l'évolution de la violence.	Ces données sont collectées chaque année dans le cadre de l'enquête auprès des bénéficiaires (SUPPORTÉ).	C19 (GNDR-7) Pourcentage de participants qui considèrent la violence basée sur le genre comme moins acceptable après avoir participé ou été exposés à la programmation de l'USG	O2.1.3.1.2

Références

Alonso, E. B., Cockx, L., & Swinnen, J. (2018). Culture et sécurité alimentaire. Sécurité alimentaire mondiale, 17, 113-127

Arasimowicz, S. (2020). Analyse des tabous alimentaires affectant la diversité alimentaire des femmes en âge de procréer dans les départements du Sud et de la Grand'Anse en Haïti. [Université de Montréal]. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/23651

Arias, D., Leguia, J. et Sy, A. (2013). Déterminants des services de vulgarisation agricole : Le cas d'Haïti. (LCSSD Occasional Paper Series on Food Prices). Banque mondiale.

Bermudez, L. G., Stark, L., Bennouna, C., Jensen, C., Potts, A., Kaloga, I. F., Tilus, R., Buteau,

J. E., Marsh, M., Hoover, A. et Williams, M. L. (2019). Les moteurs convergents de la violence interpersonnelle : Résultats d'une étude qualitative en Haïti après l'ouragan. Child Abuse & Neglect, 89, 178-191. https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2019.01.003

Campbell, D. W., Campbell, J. C., Yarandi, H. N., O'Connor, A. L., Dollar, E., Killion, C., Sloand, E., Callwood, G. B., Cesar, N. M., Hassan, M., & Gary, F. (2016). Violence and abuse of internally displaced women survivors of the 2010 Haiti earthquake (Violence et abus à l'encontre des femmes déplacées à l'intérieur du pays ayant survécu au tremblement de terre en Haïti). International Journal of Public Health, 61(8), 981-992. https://doi.org/10.1007/s00038-016-0895-8

CARE. (2016). Rapport d'analyse de genre de Kore Lavi. https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00KWZZ. pdf

CARE. (2020). Haïti COVID-19 rapid gender analysis. http://careevaluations.org/evaluation/haiti-covid-19-rapid-gender-analysis

Davoren, S. J. (2012). Aider les organisations internationales non gouvernementales (OING) à mettre l'accent sur la violence sexiste pendant la phase d'urgence : Lessons learned from Haiti 2010-2011. Gender & Development, 20(2), 281-294. https://doi.org/10.1080/13552074.2012. 687224

Desai, R. M. et Joshi, S. (2014). Les associations de producteurs peuvent-elles améliorer les moyens de subsistance en milieu rural? Evidence from Farmer Centres in India. The Journal of Development Studies, 50(1), 64-80. https://doi.org/10.1080/00220388.2013.849339

Deterding, N. M. et Waters, M. C. (2021). Flexible Coding of In-depth Interviews : A Twenty-first- century Approach. SocioloGSIal Methods & Research, 50(2), 708-739. https://doi.org/10.1177/0049124118799377

Dyke, E., Penicaud, S., Hatchard, J., Dawson, A., Munishi, O., & Jalal, C. (2021). Girl-Powered Nutrition program : Thèmes clés d'une évaluation formative d'un programme de nutrition co- conçu et mis en œuvre par des adolescentes dans des pays à revenu faible et intermédiaire. Current Developments in Nutrition, 5(7), nzab083.

Eberle, C. (2022). Rapport technique : Tremblement de terre en Haïti. Risques de catastrophes interconnectées 2021/2022. Université des Nations Unies - Institut pour l'environnement et la sécurité humaine (UNU- EHS).

Gage, A. J. (2016). Exposition à la violence conjugale dans la famille, les attitudes et la perpétration de la violence dans les fréquentations parmi les élèves du secondaire à Port-au-Prince. Journal of Interpersonal Violence, 31(14), 2445-2474. https://doi.org/10.1177/0886260515576971

Hynes, M. E., Sterk, C. E., Hennink, M., Patel, S., DePadilla, L. et Yount, K. M. (2016). Exploring gender norms, agency and intimate partner violence among displaced Colombian women : Une évaluation qualitative. Global Public Health, 11(1-2), 17-33. https://doi.org/10.1080/1744169 2.2015.1068825

Commission internationale des droits de l'homme des gays et lesbiennes/SEROVie. (2011). The impact of the earthquake, and relief and recovery programs on Haitian LGBT people.

chrome- extension:// efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://outrightinternational.org/sites/default/ files/2022-10/haiti-servio.pdf

Kelly, L. D., Deaton, B. J., & Amegashie, J. A. (2019). La nature des droits de propriété en Haïti: Mode d'acquisition des terres, genre et investissement. Journal of Economic Issues, 53(3), 726-747. https://doi.org/10.1080/00213624.2019.1644922

Kostandini, G., Rhoads, J., MacDonald, G. E., Tanellari, E., Johnson, R., Carroll, E., & Pressoir, G. (2021). Production, post-harvest management and gender dynamics among smallholder peanut farmers in Haiti (Production, gestion post-récolte et dynamique de genre chez les petits producteurs d'arachide en Haïti). Agriculture & Food Security, 10(1), 42. https://doi.org/10.1186/ s40066-021-00311-y

Collaboration en matière d'apprentissage pour faire progresser le changement normatif. (2019). Ressources pour la mesure des normes sociales : Un guide pratique pour les responsables de la mise en œuvre des programmes. Institut pour la santé reproductive, Université de Georgetown.

Lesorogol, C., Coupond, C., Dulience, S. J. L., & Iannotti, L. (2018). Les déterminants économiques de l'allaitement maternel en Haïti : Les effets de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et de l'emploi sur l'allaitement exclusif dans une population urbaine. Maternal & Child Nutrition, 14(2). https://doi. org/10.1111/mcn.12524 Moore, K., Swisher, M., Koenig, R., Monval, N., Tarter, A., Milord, E. et Delva, L. (2021).

Capitaliser sur les forces des organisations paysannes en tant qu'agents de changement potentiels en Haïti. Journal of Rural Studies, 85, 68-78. https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2021.04.022

Padgett, A. et Warnecke, T. (2011). Des diamants dans les décombres : Les femmes d'Haïti : Institutions, Gender Equity and Human Development in Haiti. Journal of Economic Issues, 45(3), 527-558. https://doi.org/10.2753/JEI0021-3624450301

Parvez, B., Davies, I. et Sekaram, S. (2019). Outil de diagnostic des normes sociales : La violence sexuelle et s e x i s t e dans les transports publics.

Quellhorst, H. E., Njoroge, A., Venort, T., & Baributsa, D. (2020). Gestion post-récolte des céréales en Haïti et rôles des hommes et des femmes. Sustainability, 12(11), 4608. https://doi.org/10.3390/ su12114608

Raftery, P., Howard, N., Palmer, J. et Hossain, M. (2022). Coordination de la violence basée sur le genre (GBV) dans les urgences humanitaires et de santé publique : A scoping review. Conflict and Health, 16(1), 37. https://doi.org/10.1186/s13031-022-00471-z

L'équipe de Reuters. (2022, 22 novembre). L'insécurité alimentaire croissante en Haïti risque de provoquer des tensions sociales, selon la FAO. Reuters. https://www.reuters.com/article/haitifood-idUSL5E8MMCRR20121122

Schwartz, T. (2012). Madam Sara vs. Komèsan : Subsidizing Self Destruction. https://timothyschwartzhaiti.com/madam-sara/

Steckley, M., & Steckley, J. (2019). Post-Earthquake Land Appropriations and the Dispossession of Rural Women in Haiti (Appropriations foncières après le tremblement de terre et dépossession des femmes rurales en Haïti). Feminist Economics, 25(4), 45-67. https://doi.org/10.1080/13545701.2018.1511916

Tayal, D. (2019). Inégalité de genre, droits reproductifs et insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne-une étude de données de panel. Revue internationale des questions de développement, 18(2), 191-208.

Vercillo, S., Rao, S., Ragetlie, R. et Vansteenkiste, J. (2023). Nourishing the Nexus : A Feminist Analysis of Gender, Nutrition and Agri-food Development Policies and Practices. The European Journal of Development Research. https://doi.org/10.1057/s41287-023-00581-1

Walsh, S., Cordes, L., McCreary, L., & Norr, K. (2019). Effets de l'initiation précoce de l'allaitement maternel sur les pratiques d'allaitement maternel exclusif des mères en Haïti rural. Journal of Pediatric Health Care, 33(5), 561-567. https://doi.org/10.1016/j.pedhc.2019.02.010

Banque mondiale (2014). Le développement rural en Haïti : Défis et opportunités. Groupe de la Banque mondiale. Washington, DC.

Annexe A : Outils d'analyse du genre

Questionnaire d'enquête sur le genre

Module A : Données démographiques

NUMÉRO DE LA QUESTION	QUESTION	OPTION DE RÉPONSE	RÉPONSE
1	Êtes-vous actuellement mariée ou vivez-vous avec un homme comme si vous étiez mariée ? [Peut être modifié].	• 1 = Oui, actuellement marié • 2 = Oui, vivant avec un homme • 3 = Non, pas de syndicat	
2	Votre mari/partenaire vit-il actuellement avec vous ou est-il hébergé ailleurs ?	1 = Vivre ici 2 = rester ailleurs	
3	Quel est le niveau d'études le plus élevé que vous ayez fréquente?	1 = Primaire 2 = Secondaire 3 = Enseignement supérieur 4 = Pas d'éducation	
4	Quel est le mois et l'année de votre naissance? (saisir une valeur numérique ; laisser en blanc si vous ne savez pas)	Mois : Année :	
5	Quel âge aviez-vous lors de votre dernier anniversaire?	_____ années (vérifier la cohérence avec Q4)	
6	Avez-vous déjà accouché?	0 = Non 1 = Oui	
7	Combien d'enfants (de moins de 18 ans) vivent dans votre foyer, dont vous vous occupez et que vous nourrissez tous les jours?	_____	
8	Quel est leur âge (au dernier anniversaire) ? (Indiquez l'âge de 10 enfants au maximum, en commençant par le plus jeune. Code enfants <1 comme 0.)	____ ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____ ____	
9	Combien d'adultes (personnes âgées de plus de 18 ans)? vivent dans votre foyer, en dehors de vous et de votremari/partenaire?	_____ adultes	

Module B : Évaluation de la qualité des relations

L'enquêteur lit : J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur différents aspects de votre relation ou de votre mariage. Rappelez-vous qu'il n'y a pas de couponne ou de mauvaise réponse, et que vous pouvez répondre à toutes les questions.
Vous n'avez pas à répondre aux questions qui vous mettent mal à l'aise. Tout ce que vous direz aujourd'hui restera totalement confidentiel.

LECTURE DE L'INTERVIEWER : J'AIMERAIS QUE VOUS ME DISIEZ DANS QUELLE MESURE LES AFFIRMATIONS SUIVANTES SONT VRAIES EN CE QUI VOUS CONCERNE.

NUMÉRO DE LA QUESTION	QUESTION	OPTION DE RÉPONSE	RÉPONSE
1	Je reçois un soutien émotionnel considérable de la part de mon mari/ partenaire.	1= Pas du tout 2= Un peu 3= modérément 4= Tout à fait 5= Beaucoup	
2	J'éprouve un grand couponheur avec mon mari/partenaire.	1= Pas du tout 2= Un peu 3= modérément 4= Tout à fait 5= Beaucoup	

Soutien

NUMÉRO DE LA QUESTION	QUESTION	OPTION DE RÉPONSE	RÉPONSE
L'enquêteur lit : Veuillez me dire à quelle fréquence votre mari/partenaire se livre à chacune des activités suivantes.			
3	m'encourage.	1= Pas du tout 2= Un peu 3= modérément 4= Tout à fait 5= Beaucoup	

Décision Ma Sous-échelle du roi

NUMÉRO DE LA QUESTION	QUESTION	OPTION DE RÉPONSE	RÉPONSE
4	Effectuez-vous un travail pour lequel vous êtes payé en espèces ?	0= Non (si 0 -> Q6) 1= Oui	
5	Qui décide habituellement de l' utilisation de l'argent que vous gagnez : vous principalement, votre mari/partenaire principalement, ou vous et votre mari/partenaire conjointement ?	1= Répondant 2= Mari/partenaire 3= conjointement 4= Autre	

6	Votre mari/partenaire effectue-t-il un travail pour lequel il est payé en espèces?	0= Non (si 0 -> Q8) 1= Oui	
7	Qui décide habituellement de l'utilisation des revenus de votre mari/ partenaire : vous, votre mari/partenaire, ou vous et votre mari/partenaire conjointement?	1= Répondant 2= Mari/partenaire 3= conjointement 4= Autre	
8	Qui prend habituellement les décisions concernant vos soins de santé : vous, votre mari/partenaire, vous et votre mari/ partenaire conjointement, ou quelqu'un d'autre?	1= Répondant 2= Mari/partenaire 3= conjointement 4= Quelqu'un d'autre 5= Autre	
9	Qui prend habituellement les décisions concernant les achats importants du ménage : vous, votre mari/partenaire, vous et votre mari/partenaire conjointement, ou quelqu'un d'autre?	1= Répondant 2= Mari/partenaire 3= conjointement 4= Quelqu'un d'autre 5= Autre	
10	Qui prend habituellement les décisions concernant les achats pour les besoins quotidiens du ménage : vous, votre mari/partenaire, vous et votre mari/partenaire conjointement, ou quelqu'un d'autre?	1= Répondant 2= Mari/partenaire 3= conjointement 4= Quelqu'un d'autre 5= Autre	
11	Qui prend habituellement les décisions concernant les visites à votre famille ou à vos proches : vous, votre mari/partenaire, vous et votre mari/ partenaire conjointement, ou quelqu'un d'autre?	1= Répondant 2= Mari/partenaire 3= conjointement 4= Quelqu'un d'autre 5= Autre	

Module C : Agriculture et moyens de subsistance

L'enquêteur lit : Je vais maintenant vous poser quelques questions sur vos pratiques agricoles et sur la façon dont vous et votre mari ou partenaire interagissez.

NUMÉRO DE LA QUESTION	QUESTION	OPTION DE RÉPONSE	RÉPONSE
1	Travaillez-vous dans l'agriculture?	0=Non 1=Oui	
2	Votre mari/partenaire vit-il actuellement avec vous ou est-il hébergé ailleurs?	0=Non 1=Oui	
3	Avez-vous déjà travaillé en dehors de l'exploitation familiale?	0=Non 1=Oui	
Enquêteur : Si ni la personne interrogée ni son mari/partenaire ne travaillent dans l'exploitation, passez à la Q8..			
4	Mon mari/partenaire m'encourage à adopter de nouvelles pratiques et technologies agricoles.	1= Pas du tout d'accord 2= Pas d'accord 3= Neutre 4= d'accord 5= Tout à fait d'accord 6= Sans objet	
5	Votre mari/partenaire travaille-t-il dans l'agriculture?	1= Pas du tout d'accord 2= Pas d'accord 3= Neutre 4= d'accord 5= Tout à fait d'accord 6= Sans objet	
6	Je demande généralement conseil à mon mari/partenaire lorsque Je suis confronté à un problème ou à un défi dans mon travail agricole.	1= Pas du tout d'accord 2= Pas d'accord 3= Neutre 4= d'accord 5= Tout à fait d'accord 6= Sans objet	
7	Combien d'enfants (de moins de 18 ans) vivent dans votre foyer, dont vous vous occupez et que vous nourrissez tous les jours?	1= Pas du tout d'accord 2= Pas d'accord 3= Neutre 4= d'accord 5= Tout à fait d'accord 6= Sans objet	
8	Mon mari/partenaire m'encourage à participer aux réunions de vulgarisation agricole.	1= Pas du tout d'accord 2= Pas d'accord 3= Neutre 4= d'accord 5= Tout à fait d'accord 6= Sans objet	
9	Combien d'adultes (personnes âgées de plus de 18 ans)? vivent dans votre foyer, en dehors de vous et de votre mari/partenaire?	1= Pas du tout d'accord 2= Pas d'accord 3= Neutre 4= d'accord 5= Tout à fait d'accord 6= Sans objet	

Module D: Nutrition et sécurité alimentaire
L'enquêteur lit : Je vais maintenant vous poser quelques questions sur les habitudes alimentaires de votre foyer.

NUMÉRO DE LA QUESTION	QUESTION	OPTION DE RÉPONSE	RÉPONSE
1	Il y a généralement assez de nourriture dans mon foyer.	1= Pas du tout d'accord 2= Pas d'accord 3= Neutre 4= d'accord 5= Tout à fait d'accord	
2	Mon mari/partenaire travaille dur pour s'assurer que tous les membres du foyer ont suffisamment à manger.	1= Pas du tout d'accord 2= Pas d'accord 3= Neutre 4= d'accord 5= Tout à fait d'accord	
3	Lorsque la nourriture est rare, il est plus important que mon mari ait suffisamment de nourriture. de manger que d'avoir assez à manger. (R)	1= Pas du tout d'accord 2= Pas d'accord 3= Neutre 4= d'accord 5= Tout à fait d'accord	
4	Lorsque la nourriture se fait rare, mon mari/ partenaire et moi pouvons parler de la situation.	1= Pas du tout d'accord 2= Pas d'accord 3= Neutre 4= d'accord 5= Tout à fait d'accord	
5	Qui décide habituellement de ce que vous mangez : vous, votre mari/ partenaire, vous et votre mari/partenaire conjointement, ou quelqu'un d'autre ?	1= Répondant 2= Mari/partenaire 3= conjointement 4= Quelqu'un d'autre 5= Autre	
6	La personne interrogée s'occupe-t-elle d'enfants (0-18 ans) dans son ménage [voir Q7?]	Non= aller à la fin du module Oui	
7	C'est surtout le travail de mon mari/partenaire de s'assurer que les enfants n'ont pas faim (R).	1= Pas du tout d'accord 2= Pas d'accord 3= Neutre 4= d'accord 5= Tout à fait d'accord	
8	Les enfants de sexe masculin devraient recevoir plus de nourriture que les enfants de sexe féminin. (R)	1= Pas du tout d'accord 2= Pas d'accord 3= Neutre 4= d'accord 5= Tout à fait d'accord	

Discussion participative en groupe

L'animateur : Accueillez les participants à l'activité et expliquez l'objectif et les règles de base. Demandez à chaque participant de se présenter et d'indiquer son âge avant de commencer l'activité.

Activité n° 1

L'objectif de cette activité est de comprendre les rôles, les responsabilités et les contraintes de temps des hommes et des femmes. Les participants discuteront de chaque tâche dans l'ordre suivant

d'explorer la dynamique, les attentes et les rôles des hommes et des femmes au sein de chacun d'entre eux en répondant aux questions de chaque colonne du tableau suivant.

Instructions pour l'animateur :

1. Demandez aux participants de penser à une personne dont la communauté dirait qu'elle est une "bonne" femme ou une "bonne" fille, et à une personne dont la communauté dirait qu'elle est un "bon" homme ou un "bon" garçon.
2. Demandez aux participants d'énumérer les caractéristiques des "bonnes" femmes/filles et des "bons" hommes/garçons. Demandez-leur d'énumérer les rôles et les responsabilités que les "bonnes" femmes/filles et les "bons" hommes/garçons sont censés assumer. Ajoutez au tableau les tâches qui n'y figurent pas encore.
3. Expliquez aux participants qu'ils vont maintenant travailler ensemble pour compléter le tableau suivant.
    A. En commençant par la ligne "préparation des repas", complétez chaque colonne correspondante du tableau.
        I. Demandez-vous qui est responsable de cette tâche (garçons, filles, femmes, hommes) ? Remarque : plusieurs personnes peuvent être citées. En outre, encouragez les participants à être spécifiques ; par exemple, toutes les femmes sont-elles responsables de cette tâche, ou seulement celles d'un certain statut socio-économique ?
        II. La personne ou le rôle responsable de cette tâche change-t-il en fonction des étapes de la vie, telles que l'âge, le mariage ou la parentalité ? Les femmes sont-elles les seules responsables de cette tâche, ou les filles aussi ?
        III. Comment savez-vous que les femmes/filles et les hommes/garçons doivent accomplir cette tâche ?
        IV. Que se passe-t-il si la/les personne(s) responsable(s) de cette tâche ne la réalise(nt) pas ? Quels sont les avantages pour la/les personne(s) responsable(s) d'accomplir la tâche ? Quelles sont les conséquences de l'inachèvement de la tâche par la/les personne(s) responsable(s) ? Que se passe-t-il si quelqu'un d'autre essaie d'accomplir la tâche ?
        V. Enfin, combien d'heures par semaine la personne responsable consacrera-t-elle en moyenne à cette tâche ?
    B. Répétez les questions i-v. pour chaque tâche énumérée dans les lignes suivantes du tableau (collecte de bois de chauffage - alimentation des enfants).

C. Demandez aux participants s'ils pensent à d'autres tâches ménagères liées à l'alimentation ou à la nutrition. Si c'est le cas, inscrivez-les dans les lignes vides du tableau et répétez les questions i.-v. ci-dessus pour compléter les colonnes correspondantes à chaque nouvelle tâche.

4. Remerciez les participants pour les efforts qu'ils ont déployés pour remplir ce tableau ensemble.

Tableau 1. Gendere rôles et responsabilités des d'capacités

TÂCHES	QUI EST RESPONSABLE POUR CELA ?	CHANGENT AVEC L'ÂGE/ MARIAGE/ GROSSESSE/ LA MATERNITÉ ET/ OU À CERTAINS MOMENTS DE L'ANNÉE?*	POURQUOI?	PRESTATIONS/ CONSEQUENCES	HEURES PAR SEMAINE
Purchasing food					
Achats nourriture					
Préparation des repas					
Nourrir les enfants					
Faire le plats					
Laver le linge					
Nettoyage					
Collection de bois de chauffage					
Collecte de l'eau					
Prendre soin de la malade					
Aller chercher/ ra mener les enfants à l'école					

*Par exemple, s'agit-il d'une tâche saisonnière ou d'une tâche qui représente un fardeau plus important lorsque l'école est en cours. Note : Ce tableau a été modifié à partir de l'outil de diagnostic des normes sociales d'Oxfam, http://weee.oxfam.org/profiles/blogs/diagnostic-tool-on-social-norms-tested-in-bangladesh

Activité n°2

L'objectif de cette activité est de développer une compréhension des structures de p r i s e de décision en fonction du sexe en ce qui concerne les activités clés de nutrition, de revenu et de gestion des ressources naturelles. Les participants discuteront de chaque type de décision afin d'explorer la dynamique, les attentes et les rôles des hommes et des femmes dans chacun d'entre eux en répondant aux questions de chaque colonne du tableau suivant.

Instructions pour l'animateur :

1. Demandez aux participants de réfléchir à toutes les décisions qui sont prises quotidiennement ou hebdomadairement au sein des ménages.
2. Expliquez aux participants qu'ils vont maintenant travailler ensemble pour compléter le tableau suivant.
    A. En commençant par la ligne "achats alimentaires", complétez chaque colonne correspondante du tableau.
        I. Demandez-vous qui est responsable de cette décision (garçons, filles, femmes, hommes) ? Remarque : plusieurs personnes peuvent être citées.
        II. La personne ou le rôle qui est responsable de cette décision change-t-il en fonction des étapes de la vie, telles que l'âge, le mariage, la grossesse ou la paternité ? Les maris sont-ils les seuls à prendre la décision ou les garçons peuvent-ils également décider ?
        III. Pourquoi pensez-vous que ce sont les femmes/filles et les hommes/garçons qui prennent ces décisions ?
        IV. Que se passe-t-il si une autre personne du ménage prend cette décision ? Quelles sont les conséquences si cette personne prend la décision (précisez qui) ?
    B. Répétez les questions i.-iv. pour chaque décision énumérée dans les lignes suivantes du tableau.
    C. Demandez aux participants s'il existe d'autres décisions clés qui, selon eux, sont prises par les hommes et les femmes au sein d'un ménage. Si c'est le cas, inscrivez-les dans les lignes vides du tableau et répétez les questions i.-iv. ci-dessus pour compléter les colonnes correspondantes à chaque nouvelle décision.
3. Remerciez les participants pour les efforts qu'ils ont déployés pour remplir ce tableau ensemble.

Tableau 2. Décision-fabrication

LES DÉCISIONS RELATIVES À :	QUI PREND CES DÉCISIONS ?	ÉVOLUE-T-ELLE AVEC L'ÂGE, LE MARIAGE, LA MATERNITÉ, LA SITUATION ÉCONOMIQUE, LE NIVEAU D'ÉDUCATION?	PORQUOI ?	AVANTAGES/ CONSÉQUENCES
Dépenses de revenu :				
Achats de denrées alimentaires				
Soins de santé				
WASH nécessités				
Dépenses globales de revenu				
Utilisation des denrées alimentaires produites/ récoltées				
Vente/ commercialisation des denrées alimentaires produites/ récoltées				
L'allaitement				
Location de terrain				

** Modifié à partir de l'outil de diagnostic des normes sociales d'Oxfam, http://weee.oxfam.org/profiles/blogs/diagnostic-tool-on-social-norms-tested-in-bangladesh

La foi ne connaît pas de limites

Catholic Relief Services | 228 W. Lexington Street, Baltimore, MD 21201, USA
crs.org | crsespanol.org

© 2024 Catholic Relief Services. Tous droits réservés. 24OS-1304523